

JOURNAL HELVETIQUE OU RECUEIL

DE

*Pièces fugitives de Littérature choisie ; de Poësie ;
de Traits d'Histoire , ancienne & moderne ; de
Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nou-
velles de la République des Lettres ; & de di-
verses autres Particularités intéressantes & cu-
rieuses , tant de Suisse , que des Pais Etrangers.*

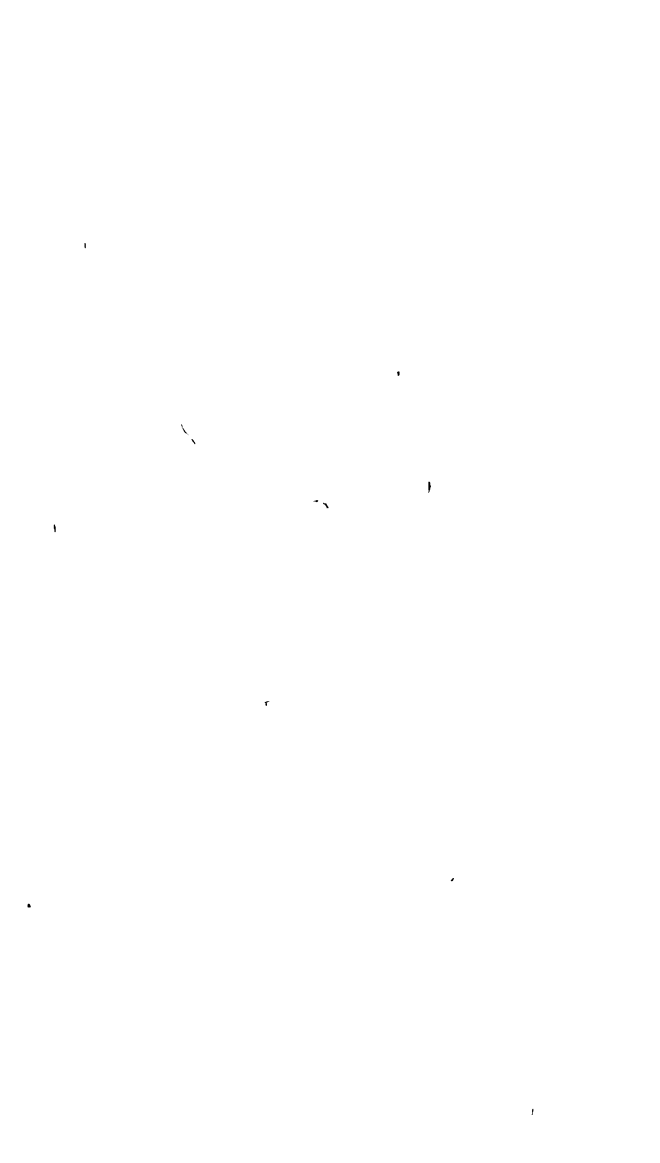
J U I N 1738.



A N E U C H A T È L
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.

M D C C X X V I I I

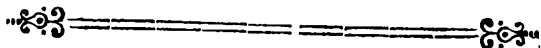
Avec Aprobation.





JOURNAL HELVETIQUE

J U I N 1 7 3 8.



L E T T R E

SUR L'ORIGINE DES SACRIFICES.

M E S S I E U R S,



E Père *Merlin* continue à at-
quer Mr. *Baile* dans les *Jour-*
naux de Trévoux. Dans les
Mémoires d'*Avril* 1738. p.
678. ce Jésuite redresse le *Dic-*
tionnaire Critique sur ce qu'il
a dit d'*Abel*. A la vérité rien n'est moins inté-
ressant, que les Questions que le Censeur met
sur le Tapis. Il commence par examiner si
Cain & Abel étoient jumeaux, ou non. Que

C c 2

Mr.

Mr. Baile se soit trompé sur cette grave Matière, c'est ce qui intéresse peule Public. Le P. Merlin prétend ensuite trouver encore Mr. Baile en faute sur les Ofrandes de ces deux Frères, c'est-à-dire sur l'opinion commune qu'il tomba un feu céleste sur les Victimes d'Abel. Il y auroit une manière fort abrégée de faire sentir au Jésuite que la Critique est trop sévère, c'est de lui rapeler l'avertissement qui finit cet article d'Abel. Mr. Baile y dit formellement : *Qu'en rapportant dans ses Remarques les diférens sentimens qui regardent Abel, il avoit ramassé bien des mensonges, & bien des fautes, mais que c'étoit là l'esprit & le but de son Dictionnaire.* Cette déclaration, qu'on trouve à la fin du Texte, sembloit être une précaution suffisante contre la mauvaise humeur des Pères Merlins.

Sans m'arrêter d'avantage à ces minucies, je crois devoir vous rendre raison d'une Conversation à quoi cette Critique du Jésuite a donné lieu. Après avoir examiné, dans une *Société Littéraire*, ce qu'il dit du Sacrifice d'Abel, on remonta à l'origine des Sacrifices. Cette espèce de Culte est aussi ancienne que le Monde; mais il s'agissoit de savoir, *si Dieu a prescrit les Sacrifices aux premiers Hommes, ou s'ils s'en sont avisés eux mêmes.* La Question, comme vous voyez, Messieurs, est assez problématique. Je crois que vous ne serez pas
fa-

faché que je vous rende raison de la manière dont elle fut discutée.

Ceux qui attribuérent aux Hommes eux mêmes la pensée de sacrifier, firent d'abord valloir le silence de l'Écriture Ste. On ne voit pas la moindre trace dans la *Genèse* d'aucun Commandement de Dieu à cet égard. On remarqua ensuite que les premiers Hommes pouvoient fort bien s'être avisez de sacrifier, & d'offrir des présens à leur Bienfaiteur, sans qu'il soit nécessaire de supposer que Dieu lui même ait prescrit cette espèce de Culte. Le premier établissement de cette cérémonie, semble devoir son origine au dessein qu'eurent les Hommes de faire hommage à la Divinité des biens qu'ils avoient reçu de sa main libérale. Dieu leur donnoit les alimens pour leur subsistance. Pour reconnoître qu'on tenoit du Ciel ces présens, on tacha de lui en renvoyer une portion, que l'on regardoit comme lui étant consacrée d'une manière particulière. Cet acte de reconnoissance leur parût juste & équitable.

Ce qui fortifie beaucoup cette conjecture, c'est que la matière des Sacrifices étoit la même que celle des alimens dont les Hommes se sont servis. On a toujours eu soin dans les Sacrifices, de donner à Dieu une portion de ce que l'on mangeoit, & on choisissoit pour cela ce qu'il y avoit de meilleur

dans chaque genre de nourriture. *Porphire* dans son *Traité de l'Abstinence*, remarque que les Hommes qui vivoient au commencement de Gland, faisoient brûler à l'honneur des Dieux une petite quantité de ce fruit; qu'ils leur offrirent en suite des Noix, de l'Orge, de la Farine, & qu'enfin ils en vinrent à leur sacrifice des Animaux. Si nous consultons les Livres sacrés, nous y trouverons aussi que les premiers alimens dont les Hommes usèrent, furent choisis pour rendre les premiers hommages à la Divinité. On y voit que *Cain* qui s'appliquoit à l'Agriculture, pour reconnoître que Dieu est l'Auteur de tous ses biens, lui présente quelque partie des productions de son travail, comme des Grains, des Fruits, & d'autres choses de cette nature. Pour *Abel* qui étoit Berger, *Grotius* a fait voir qu'il n'offrit pas à Dieu la chair des Animaux, mais leur lait. Il y a beaucoup d'apparence que c'est *Adam* qui avoit appris à ses Enfans qu'ils devoient marquer à Dieu leur reconnoissance par de semblables Ofrandes. On voit dans la suite qu'à mesure que le Genre humain dégénéra de sa simplicité primitive, les Sacrifices devinrent un peu plus somptueux. Ils se ressentirent du raffinement de la Table des Hommes.

Une remarque qui ne fut pas oubliée, c'est qu'avant l'établissement de la *Loi Mosaique*, la
ma-

manière de sacrifier étoit aussi arbitraire que la matière des Sacrifices. Chacun étoit le Ministre de ses propres Ofrandes, & il présentoit ses victimes quand il jugeoit à propos. Il ne paroît pas qu'il y eut précisément des tems marquez pour cette Cérémonie. Cette espèce de Culte étant ainsi laissée à la liberté des Particuliers, semble marquer que la Divinité ne s'étoit pas expliquée là-dessus.

Mais comment les Hommes s'avisèrent-ils de brûler ce dont ils vouloient faire présent à leur Bienfaiteur? Par quel progrès de raisonnement en vinrent-ils à détruire ce qu'ils destinoient à Dieu? Voici de quelle manière on essaia d'expliquer cet article qui paroît d'abord assez embarrassant. Il faut supposer que ces présens, destinez au Créateur, furent d'abord mis sur quelque espèce de Table, dans l'esperance que celui à qui ils étoient consacrés viendroit peut-être les prendre lui même, & marquer par là qu'il les acceptoit, à peu près comme on mit dans la suite sous la Loi, une poignée d'Epis & d'autres Ofrandes, sur une Table destinée à des usages sacrez. Ces premiers Hommes, s'étant vûs à cet égard trompez dans leur atente, cherchèrent quelque expédient pour lui faire parvenir ce qu'ils lui ofroient. Ils savoient que Dieu habite dans le Ciel. Or il n'y a qu'une seule manière d'y élever les Corps pesans, c'est de

réduire en fumée & en vapeurs , par le moïen du feu. Il y a donc beaucoup d'apparence que l'on brula les Victimes , comme l'on brule l'Encens , c'est-à-dire , afin de leur faire prendre le chemin du Ciel , & de marquer par là à qui elles étoient destinées. Il est probable que c'est là la première vûe de ceux qui ont employé le feu dans les Sacrifices. Il n'est pas nécessaire d'avertir que dans le premier âge du Monde , on consumoit entièrement la Victime , & que l'on ne conoïssoit encore que les *Holocaustes*. 3

Cette explication est assez simple & assez naturelle ; Cependant , *Messieurs* , je dois vous avouer qu'elle parut trop grossière à quelques uns de nos Messieurs , pour qu'ils pussent l'adopter. On eut beau leur représenter qu'il ne faut pas juger de ces premiers tems , par les idées que nous avons aujourd'hui ; qu'il faut se transporter dans ces commencemens du Monde , dans cette Époque de simplicité & d'enfance du Genre-humain ; ils repliquèrent , qu'ils ne pouvoient pas se résoudre à faire les premiers Habitans du Monde si idiots ; qu'on pouvoit expliquer autrement cette destruction de la matière du Sacrifice ; qu'il valoit mieux dire que ceux qui sacrifioient aiant destiné ces présens à la Divinité , ils les consumoient par le feu , pour marquer qu'ils renonçoient à la propriété qu'ils

qu'ils en avoient eüe auparavant , qu'ils ne vouloient plus les reprendre , ni en faire usage , & que c'étoit un don irrévocable. Ils ajoutèrent , pour confirmer leur explication , qu'il faloit rapporter à cette vüe les *Libations* des Paiens , où l'on répandoit à terre du Lait , du Vin , ou d'autres Liqueurs , au pié de l'Autel ; que cette boisson ainsi jettée , ne pouvoit marquer que la désappropriation.

On repliqua à cette dernière manière d'expliquer la destruction de la Victime , qu'elle est assez ingénieuse , qu'elle peut bien être venue dans l'Ésprit des Hommes , dans la suite ; mais qu'elle ne semble pas être l'idée primitive qu'il s'agissoit de trouver. A l'égard de la preuve tirée des *Libations* , elle ne parut pas conclure pour ces anciens tems , où elles n'étoient pas encore en usage. On ajouta que lors que la pratique en fut commune chez les Paiens , on y voit aussi des *Libations fumantes*. Ils jettoient quelques fois la liqueur sur le feu de l'Autel. *Virgile* , dans le IV. Livre des *Georgiques* , dit * que *Cirène* , faisant un Sacrifice à *Neptune* , jetta d'un excellent Vin sur le feu de l'Autel , jusqu'à trois reprises différentes , que la flame s'éleva jusqu'à la voute de la Sale , & que ce fut là un heureux présage. C'étoit un bon augure lors que le feu ne s'éteignoit pas par les *Libations* , & qu'au

* Vers 385.

qu'au contraire il se ranimoit; C'étoit là une heureuse marque, parce sans doute que la liqueur réduite alors en vapeurs, prenoit heureusement le chemin du Ciel.

„ Rien n'est plus aisé, Messieurs, que de
 „ vous acorder, répondit un tiers, qui faisoit
 „ ici l'office de Médiateur. Vos deux senti-
 „ mens quoi que différens, peuvent fort bien se
 „ concilier. Il n'y a qu'à prêter aux premiers
 „ Hommes, qui ont sacrifié l'une & l'autre des
 „ vûes que vous venez d'indiquer. Quand ils ont
 „ offert quelque chose à la Divinité, ils ont
 „ pû avoir intention de marquer qu'ils ne vou-
 „ loient plus en faire leur propre, & pour mar-
 „ quer qu'ils y renonçoient, ils auront pensé à le
 „ détruire; mais ils ont choisi le feu pour cela, afin
 „ que la fumée s'élevant au Ciel, ils mar-
 „ quassent par là que ce présent regardoit la
 „ Divinité. Quoi que les preuves tirées des
 „ Etimologies ne concluent pas toujours en
 „ bonne Logique, elles pourront encore ai-
 „ der à nous mettre d'accord. On a dit que
 „ tout étoit *Holocauste* au commencement;
 „ & ce mot qui est Grec d'origine, signifie
 „ un Sacrifice où tout est consumé. Ceux
 „ qui ont employé ce terme semblent avoir
 „ eu en vûe l'idée de destruction, & de dé-
 „ appropriation dans les Sacrifices. Mais ceux
 „ qui lui ont donné son nom Hébreu ont
 „ eu plus d'égard à l'autre idée, puisque ce
 „ mot dans la Langue Originale, signifie un
 Sa-

„ *Sacrifice où l'on fait monter vers le Ciel ce*
 „ *que l'on offre.* Les Etimologies ne sont pas des
 „ Argumens concluans , mais elles ne laissent
 „ pas d'aider à découvrir les idées qu'avoient
 „ dans l'Esprit ceux qui ont employé les pré-
 „ miers de certains termes „.

Malgré ce moien d'acomodement, un des
 Tenan. parut s'afermir à croire que l'idée pri-
 mitive de ceux qui avoient employé le feu
 dans les sacrifices, avoit été de les faire mon-
 ter vers le Ciel. Il fit remarquer que l'on
 sacrifioit sur des Autels *On vient d'aleguer*
des Etimologies, dit-il: Tout le monde sait que
qui dit Autel, dit un lieu élevé. Altare, la
altitudine, disent les Grammairiens. Dans ab
suite les Hommes crurent de parvenir encore
mieux à leur but, en sacrifiant sur des Mon-
tagnes, & sur des Colines élevées. Ils y bâti-
rent des Temples, comme si par là ils s'étoient
un peu plus aprochez de la Divinité. Quand ils
sacrifioient sur ces hauteurs, il leur sembloit que
les présens qu'ils destinoient à leur Bienfaiteur
avoient déjà fait la moitié du Chemin.

Un Partisan du même sentiment fournit
 encore un Passage de *Minutius Felix*, qui fai-
 soit assez heureusement à sa Cause. Cet Apo-
 logiste de l'Évangile voulant prouver que sous
 la nouvelle Alliance, on ne doit plus avoir de
 Sacrifices, emploie ces expressions; *Hostias*
Domino offeram, ut rejiciam ei suum munus?

„ Of-

„ Ofrirai-je encore des Victimes à la Divinité,
 „ pour lui renvoyer en quelque manière ses
 „ présens ? C'est marquer bien clairement
 l'intention qu'on avoit eue autrefois dans les
 Sacrifices. Voilà une Analyse courte & claire
 en même tems de ce qui se passoit dans l'Es-
 prit des premiers Hommes.

Pour achever d'éclaircir cette Matière, on raporta quelques unes des pensées des Paiens sur leurs Sacrifices. On en alégua de fort ridicules ; mais qui peuvent pourtant répandre quelque jour sur la Question. Tout le monde sait que les Paiens croient que leurs Dieux se nourrissoient en quelque manière de la fumée & des exhalaisons des Sacrifices. Les Anciens nous ont représenté ces Divinité, comme courant après l'odeur des Victimes, avec beaucoup d'empressement. Les Pères les en ont vivement raillez : Ils nous les ont dépeints comme le nez à l'air pour sentir d'où venoit le Vent des chairs rôties , pour s'en régaler. Il est vrai qu'il ne faut pas prêter aux premiers Hommes des idées si basses de la Divinité ; mais il ne faut pas prétendre aussi qu'ils aient eu de leurs Sacrifices des idées tout à fait épurées. On trouve dans l'écriture des expressions qui font allusion à la manière dont on regardoit ces Cérémonies , au commencement du Monde, qui ne peuvent que nous surprendre aujourd'hui.

On

On trouve , par exemple , dans la *Genèse* une façon de parler sur le Sacrifice d'un Patriarche , qui sent un peu le Paganisme. *Moïse* parle de Dieu comme si l'odeur des chairs brûlées lui faisoit quelque plaisir. Il est dit * que *Dieu trouva si agréable l'odeur du Sacrifice que lui ofrit Noé , après le Déluge , qu'il en fut apaisé.* Dans le Pseaume L. v. II. Dieu semble vouloir réfuter l'erreur grossière de ceux qui se seroient imaginés qu'il se nourrissoit de leurs Sacrifices : *Mangerai je la chair des Taureaux , dit-il , & boirai-je le sang des Boucs ? Si j'avois faim , ce n'est pas à vous que je m'adresserois.* Que dire encore de cet Aphorisme que l'on trouve dans le plus ancien de tous les Apologues ? * *Le Vin réjouit Dieu , & les Hommes.* Il semble par là que le Vin des Sacrifices doit faire le même plaisir à la Divinité qu'aux Hommes , quand ils en boivent ; ou au moins on nous insinue par ces paroles , que le Vin lui fait le même plaisir que l'odeur des Victimes , qu'il en est en quelque manière récréé , comme il l'est par les Parfums & par l'Encens.

Je ne dois pas omettre , *Messieurs* , que cette dernière autorité essuia une rude contradiction. „ On se moque de nous , répondit brusquement un Avocat du sentiment opposé , quand on emploie de semblables ci-

„ ta-

* Genes. VIII. 21.

* Juges IX. 13.

,, tations. J'aîmerois autant que l'on nous
 ,, aleguât les *Fables d'Esopé*. D'où nous vient
 ,, donc cette belle sentence que *le Vin réjouit*
 ,, *Dieu & le Hommes*? Que l'on consulte
 ,, le Chapitre du Livre des *Juges* d'où elle est
 ,, tirée, & l'on verra que l'on fait prononcer
 ,, ce bel Oracle, non seulement à une sou-
 ,, che, à un pié de Vigne, mais à une Vigne
 ,, qui parle un langage tout Païen. Le Fils
 ,, de *Gédeon*, qui emploie cet Apologue, rai-
 ,, sonoit avec les *Sichémites* suivant leurs préju-
 ,, gés & leurs idées. Ces Idolâtres croioient que
 ,, leurs *Dieux* prenoient plaisir à la douceur des
 ,, liqueurs, dont on leur faisoit des libations,
 ,, comme ils prenoient plaisir à la fumée des Sa-
 ,, crifices.

Cela peut être, lui répondit-on, & nous
 consentons à l'avenir à n'employer plus ce Pas-
 sage, que pour prouver les idées grossières que
 les Païens avoient de leurs *Dieux*. Nous vou-
 lons bien encore écarter de semblables vües
 de l'Esprit des premiers Hommes. L'odeur
 des chairs brûlées nous déplaît trop, pour que
 des gens sages puissent présumer que par là
 ils flateront agréablement l'odorat de leur
 Bienfaiteur. Ils envoioient donc la fumée des
 Sacrifices vers le Ciel, pour témoigner par
 cette Action Symbolique, qu'ils vouloient fai-
 re remonter leur reconnoissance, comme cet-
 te fumée. Les Sages Païens eux mêmes ont
 pensé de cette maniere. Quelqu'un se rapella
 là

là dessus un beau passage de *Censorin* (1) „ Nos
 „ *Ancêtres*, dit il, *persuadés qu'ils tenoient la vi*
 „ *Et la nourriture de la bonté des Dieux*, ne
 „ *manquoient pas de leur offrir une partie de leurs*
 „ *biens*, plutôt pour marquer leur reconnoissan-
 „ *ce*, que les besoins que les Dieux en eussent.

On conclut que les premiers Hommes, persuadés qu'ils tenoient tout de la bonté de Dieu, se crurent aparemment engagez à lui en faire hommage, & à offrir une portion de leurs biens à celui qui en est le Dispensateur. Il ne faut que le seul sentiment de la reconnoissance, pour faire naître une semblable pensée, & pour porter les Hommes à faire des Ofrandes & des Sacrifices à la Divinité.

Plusieurs Auteurs célèbres ont crû qu'il n'étoit point besoin d'inspiration pour cela. ST. CHRISOSTOME fut cité le premier. Il dit sur le IV. Chap. de la *Genèse*, que ce fut par les seules lumières naturelles que *Cain* eut la pensée de sacrifier. *Il offrit à Dieu*, dit-il, *les prémices des fruits de la terre*, comme à celui qui est le Maître de tout. On nous assure aussi qu'*Abarbanel*, ce célèbre Rabin, ne suppose dans *Adam* & ses Fils, d'autre inspiration pour les porter à sacrifier, que celle de leur propre Conscience. Enfin *Grotius*, dont l'autorité en vaut plusieurs autres, croit auf-

(1) De Die natali.

si que les Sacrifices étoient d'institution humaine.

Vous voyez bien, *Messieurs*, que jusqu'à présent il ne s'est agi que des *Sacrifices Eucharistiques*, qui de l'aveu de tout le Monde, sont les plus Anciens. Ces premiers Sacrifices avoient le même but que les Oblations & les Prémices, par où les Hommes présentoient à la Divinité quelque portion des biens dont elle les avoit gratifiés. Dans la suite, on a eu des vûes plus étendues. On a offert des Sacrifices, par exemple, pour demander de nouvelles graces. C'étoit bien déjà une seconde vûe des *Sacrifices Eucharistiques*. Depuis long-tems la Reconnoissance ne se borne pas uniquement au passé; elle fait aussi jeter un coup d'œil sur l'avenir. Ces sacrifices, pour demander expressément quelque faveur du Ciel, se nomment *Impétratoires* par Messieurs les Savans. Quoi qu'on trouve par tout des exemples de ces sortes de Sacrifices, quelqu'un en alla chercher un fort loin. Il nous cita le *Voyage de Siam de l'Abé de Choisi*, qui dit: „*Que quand les Outentots ont besoin de*
 „*pluie pour leurs pâturages, ils en demandent*
 „*à un certain Etre qu'ils ne connoissent point,*
 „*Et qui demeure, à ce qu'ils disent tout là*
 „*haut, Et lui ofrent en Sacrifice du Lait, qui est*
 „*la meilleure chose qu'ils aient* „. Les Nations les plus policées ont aussi fait fréquemment

ment de ces sortes de Sacrifices, je veux dire pour implorer le secours du Ciel dans un pressant besoin.

Dans la suite les Hommes ont aussi offert des Sacrifices, pour conjurer la colere du Ciel, & pour détourner de dessus leurs têtes les châtimens dont ils étoient menacez; & voila l'origine des Sacrifices *Expiatoires*. La première idée que l'on s'étoit faite des Sacrifices, c'étoit comme nous l'avons vû de le regarder comme des presens faits à un Bienfaiteur, pour lui marquer sa reconnoissance. Mais quand la Divinité paroissoit irritée, & que les Hommes, des anciens tems, éprouvoient quelque calamité, ils purent s'imaginer que c'étoit pour n'avoir pas été assez exacts à rendre cette espèce d'hommage au Maître de toutes choses. La première pensée qui leur venoit donc dans l'Esprit, c'étoit d'essayer de fléchir le Ciel, en redoublant ces sortes de presens. *Hésiode* a pris la chose de cette manière. Il dit que dans ces facheuses circonstances, il faut apaiser la Divinité par des Libations, & par des Aromates. *Interäum Libaminibus & Aromatibus placa.* *Ovide* dit de même.

Placatur donis Jupiter ipse suis.

Une observation à faire sur cette Matière, c'est que les *Païens* n'avoient pas d'un Sacrifi-

ce *Expiatoire*, la même idée que nous en avons aujourd'hui. *Expier* signifioit ordinairement chez eux faire certains Actes de Religion, dans la vüe d'éloigner quelques malheurs, soit qu'on les ressentit actuellement, ou que l'on en fut seulement menacé par des prodiges. La reconnoissance a donc fait les premiers Sacrifices; mais la crainte en a aussi beaucoup occasioné. Dès qu'une grêle, ou quelque intempérie des saisons avoit ravagé la Récolte, on redoubloit les Sacrifices pour apaiser les Dieux irrités. L'idée que nous avons aujourd'hui d'une *Victime Expiatoire*, c'est de la regarder de la même manière que les *Juifs*, je veux dire comme mise à la place du Coupable, & chargée de ses péchez. En envisageant ainsi les Sacrifices, on y trouve de belles leçons, à la manière des *Orientaux*, mais un peu trop recherchées pour les premiers Hommes. Ce n'est qu'assez tard que l'on a dit que la *Victime* représentoit le Pécheur, & sa mort celle que l'Homme lui-même, qui faisoit la dépense du Sacrifice, auroit dû souffrir.

Ceux qui ne vouloient pas que Dieu eut ordonné les Sacrifices, finirent par une Objection contre le sentiment opposé. Cette difficulté fut faite avec une espèce de faillie, que j'aurai un peu de peine à bien rattraper.

„ On ne comprend pas, dirent ils, comment Dieu

„ Dieu pouvoit se plaire autrefois au maffa-
 „ cre des Animaux. Quelle étrange sorte de
 „ Culte , que d'immoler des Troupeaux pour
 „ honorer nôtre Souverain Maître ? Quel hon-
 „ neur pour la Divinité que de voir dans
 „ un Temple des tas de Victimes innocentes
 „ égorgées , & leur sang répandu ? Un pau-
 „ vre Animal est placé sur un Autel ; on lui
 „ plonge un Couteau dans le sein. On le
 „ voit qui se debat , & qui s'agite , & qui
 „ meurt enfin , au milieu des cérémonies des
 „ Ministres de la Religion. Son Corps est
 „ brûlé , & réduit en fumée. Comment pré-
 „ tendoit on que Dieu fut glorifié par un
 „ semblable Culte , & que ce fut là un des
 „ principaux hommages dûs à sa Majesté Sou-
 „ veraine ?

Cette objection sent un peu trop le stile
 oratoire, mais en la dépouillant de ses or-
 nemens, il ne lui reste encore que trop de
 force. La difficulté est diminuée de moi-
 tié , dès que l'on établit que ce sont les
 Hommes , qui se sont avisés d'un sem-
 blable Culte , & que DIEU n'y est en-
 tré que par condescendance pour des usa-
 ges établis ; que la *Loi Mosaique* n'avoit pas
 proprement ordonné les Sacrifices , mais que
 les trouvant déjà établis par tout , elle en
 avoit déterminé la qualité , le nombre &
 les circonstances ; & que DIEU avoit eu de

fortes raisons pour s'acomoder ainsi au goût des Israelites.

Ce sentiment qui atribue aux Hommes eux mêmes la première pensée de sacrifier, quoi qu'apuié sur des raisons fort solides, fut pourtant contredit dans notre Cercle de Gens de Lettres. Un des Défenseurs de l'opinion contraire plaida sa Cause à peu près de cette manière.

„ Les raisons qu'on vient d'aléguer, *dit il*,
 „ paroissent éblouissantes. Cependant il est
 „ plus probable que c'est la Divinité elle même,
 „ qui a prescrit les Sacrifices, au com-
 „ mencement du Monde. Il est vraisembla-
 „ ble qu'*Adam*, qui avoit des communications
 „ fréquentes avec Dieu, avoit eu des ordres
 „ la dessus qu'il fit conoitre à ses Enfans. Il
 „ étoit également de la bonté & de la fa-
 „ gesse du Créateur, de marquer quelque com-
 „ mencement de Culte, de donner quelque
 „ ébauche de la Religion à des Gens peu ca-
 „ pables d'imaginer un Culte, qui fut digne
 „ de cet Etre suprême. On ne comprend
 „ pas que Dieu ne se fut point expliqué sur
 „ un Article si important, & qu'il eut entié-
 „ rement abandonné les Hommes à eux mêmes.
 „ Mais, *ajouta-t-il*, voici des preuves plus di-
 „ rectes en faveur de l'inspiration des Sa-
 „ crifices.

I. S'il n'y avoit pas eu un Commandement

ment exprès là dessus , comment ce Culte
 „ auroit-il pû faire tant de chemin ; & au-
 „ roit-il été pratiqué généralement par tous les
 Peuples ?

2. „ Pour rendre vraisemblable le sentiment
 „ oposé , on a dit, *que les Sacrifices sont un hommage*
 „ *que les Hommes ont senti d'eux-mêmes qu'ils de-*
 „ *voient rendre au Souverain Maître de toutes cho-*
 „ *ses, comme on voit que les Sujets paient à leurs*
 „ *Seigneurs certaines redevances.* Mais il est bon
 „ de remarquer que ces charges que l'on paie
 „ annuellement, à l'occasion de quelque fond
 „ que l'on tient de la liberalité d'un Maître,
 „ ont toujourns été réglées auparavant. Ces
 „ sortes de petits tributs ne sont pas arbitrai-
 „ res. Le Supérieur en a marqué lui même
 „ la valeur , qui est ordinairement très modi-
 „ que dans son origine. Et c'est ce qui fait
 „ valoir certains dons annuels , fort chétifs
 „ en eux mêmes , mais qui par cette conven-
 „ tion deviennent une sorte d'hommage. De
 „ même ce que pouvoient offrir *Cain & Abel*
 „ étoit trop peu de chose , pour en faire un
 „ Acte solennel de la Religion , si Dieu ne s'en
 „ fut expliqué lui même. Ces Sacrifices n'a-
 „ voient de prix que dans la supposition que
 „ Dieu avoit fait conoitre qu'il vouloit bien
 „ s'en contenter. Ce n'est que par là que les
 „ premiers Hommes ont pû être autorisé à
 „ faire de semblables Ofrandes.

3. „ Tout le *Culte Lévitique* porte sur les
 „ Sacrifice , au moins c'en est la partie la plus
 „ considérable ; & l'on reconnoit que la
 „ Loi ancienne a été dictée par Dieu lui
 „ même. Quelle apparence que Dieu eût
 „ voulu entre la Religion Judaique sur une
 „ invention purement humaine ! C'auroit été
 „ bâtir sur le sable , sur un fondement rui-
 „ neux.

4. „ Les Partisans de l'opinion contraire
 „ font sonner fort haut le silence de l'Écritu-
 „ re. J'avoue que nous n'avons point de
 „ passage bien formel pour nous. On avoit
 „ bien crû d'en trouver un dans l'*Épître aux*
 „ *Hébreux* , où il est dit , que c'est par la * *Foi*
 „ *qu'Abel offrit à Dieu son Sacrifice*. La *Foi* sem-
 „ ble supposer une Révélation ; cependant il
 „ faut reconnoître que ce mot ne marque
 „ point ici qu'il eût reçu un Commandement
 „ positif de ~~l'~~ sacrifier. Cet ordre auroit été
 „ commun aux deux Frères ; & la *Foi* mar-
 „ que nécessairement ici une disposition d'Es-
 „ prit & de Cœur , qui manquoit à *Cain*. Mais
 „ si le commencement du Passage bien exami-
 „ né , ne fait rien pour nous , la fin de ce mê-
 „ me Verset nous favorise entièrement. On
 „ y voit que le Sacrifice d'*Abel* , fut agréable
 „ à Dieu. Or Dieu ne peut agréer que ce qu'il
 „ a commandé lui-même. Tout Culte ima-
 „ giné par les Hommes , est condamné dans

P.E.

(1) Hébr. XI. 3.

l'Ecriture. Dieu veut être servi à sa manière & non à la nôtre. Voyez ce qu'il dit dans le Prophète *Jérémie*, pour condamner certaines pratiques religieuses : * *Ce sont des choses que je ne leur ai pas commandées*, dit-il. Donc tout ce que Dieu n'a pas commandé doit être réprouvé en matière de Culte, & par conséquent, il n'auroit pas approuvé le Sacrifice d'*Abel*, si l'ordre n'en avoit été émané du Ciel. Cet Argument dont nous nous sommes servis tant de fois contre l'Eglise Romaine, renverse également les Sacrifices de l'invention des Hommes.

Je ne m'amuserai point à ramasser les noms des Savans qui ont été du sentiment que j'apuie. On en a allégué deux ou trois qui nous sont contraires ; un *St. Chrysostome*, un *Abarbanel*, un *Grotius*. Pour nous, nous les comptons par milliers.

On repliqua à quelques unes des raisons de ce petit l'aidoié. La dernière, tirée du Passage de *Jérémie*, parut digne d'être examinée avec quelque soin : *Ce sont des choses que je n'ai pas commandées*. Ces paroles, envisagées du côté critique, parurent un peu différentes de la manière dont on les présente ordinairement dans la Controverse. En les examinant avec soin, on y trouva une figure fort connue, qui signifie beaucoup plus qu'elle n'exprime, & où le sens est beaucoup plus fort que les ter-

* *Jérem. VII. 31.*

mes. Afin de pouvoir tirer de cette manière de s'exprimer la conséquence qu'en tiraient nos Théologiens, il faudroit que les Auteurs sacres l'emploiaissent à l'occasion de quelques usages à peu près indifférens, de quelques pratiques Païennes, qui n'auroient rien de mauvais en elles-mêmes, & qui ne seroient condamnables, que parce que Dieu ne les auroit pas prescrites. Mais si l'on examine tous les endroits où cette formule est employée, on verra que c'est toujours pour des cas des plus graves. *Jérémie* s'en sert pour condamner les *Israélites*, qui avoient sacrifié leurs *Enfans* à *Moloch*. Ces expressions, prises à la lettre, seroient bien foibles, pour un si grand Crime. *Ce que je n'ai pas commandé*, doit donc signifier ici, que Dieu l'avoit défendu sous les peines les plus sévères. La nature de la chose le demande nécessairement. De même dans le *Deuteronome XVII. 3.* Dieu parlant de l'adoration des *Etoiles*, dit aussi que c'est ce qu'il n'a point commandé, c'est-à-dire qu'il avoit expressément défendu. On ne peut donc pas inférer de ce Passage de *Jérémie*, que l'on ne doit rien admettre dans le Culte Divin, qui n'ait été expressément ordonné par le Législateur.

Il ne faut pas craindre que l'explication critique de ces paroles mette fort au large l'Eglise

glise Romaine, puis qu'il y a plusieurs autres Passages qui prouvent clairement que Dieu désapprouve tout service volontaire. Il n'y a qu'à voir, par exemple, ce que dit J. C. de ce qui * *n'a été commandé que par des Hommes*. Et St. Paul, dans son Epître aux *Colossiens* * n'épargne pas plus les *Doctrines* & les *Commandemens humains*.

Mais ces autorités ne condamnent point les premiers Sacrifices des Hommes, quand même ils les auroient imaginés eux mêmes. En voici la raison. C'est que l'on suppose qu'alors Dieu n'avoit point encore fait conoitre sa volonté à cet égard : Et ce qu'on appelle *service volontaire* ne devient blamable, que quand le Législateur s'est expliqué clairement. Figurons nous un Domestique, qui vient d'entrer au service de quelqu'un. Ce nouveau Maître n'a point encore déclaré la manière dont il veut être servi. Le Domestique, plein de bonne volonté, tâche de deviner ce qui pourroit faire plaisir à son Maître. Dans cette vue, il fait certaines choses qui semblent marquer du respect & de l'attachement. Son Supérieur, quand même il n'approuveroit pas cette manière de l'honorer, n'auroit pas bonne grace à l'en reprendre, & à lui dire. „ *Mon* „ *Ami*, je veux être servi à ma fantaisie, & non „ pas à la vôtre. Ce n'est pas à un Valet à se

* Matt. XV. 9.

† Col. II.

„ se tailler lui même la manière de servir, dans
 „ la maison où il est entré. *Aiez la bonté de*
vous expliquer, répondroit le Domestique,
marqués moi, s'il vous plait, ma tablature, & je
la suivrai ponctuellement. Voilà le cas des pré-
 miers Hommes, si Dieu ne leur avoit rien
 prescrit sur le Culte qu'ils devoient lui ren-
 dre.

Les autres preuves furent aussi un peu con-
 testées; celle, par exemple, que ce *Culte n'au-*
roit pas fait tant de chemin, si Dieu n'en étoit
pas l'Auteur. On répondit à cela qu'il n'est
 pas surprenant que des Cérémonies pratiquées
 par les premiers Hommes, aient été en vi-
 gueur chez leurs Décendants. Il est naturel
 que ceux qui viennent d'une tige commune
 conservent de certains usages qu'ils tiennent
 de leurs Ancêtres. Tous les Hommes aiant
 dans le Cœur des principes de reconnoissance
 & de vénération pour l'Auteur de leur Être,
 cela a dû encore beaucoup contribuer à don-
 ner cours à la coutume de remercier, par des
 Sacrifices, leur Souverain Bienfaiteur.

Mais les Sacrifices de la Loi ont bien été or-
donnez par Dieu lui même, & auroit-il voulu
fonder un Etablissement Divin sur une inven-
tion des Hommes? Voici la réponse. Tout
 le monde convient que dans le *Culte Lévi-*
tique, que Dieu prescrivit aux Israélites,
 il s'acomoda au goût de ce Peuple, & qu'il
 ado-

adopta quantité de pratiques qui étoient en usage, mais qu'il rectifia, pour éloigner de l'Idolatrie des Gens qui n'y avoient que trop de penchant. Quand Dieu donna sa Loi, son Peuple étoit accoutumé depuis long-tems aux Sacrifices, de même que le reste du monde. Ce fut donc par pure condescendance pour les *Israélites*, que Dieu leur donna tant de Loix sur la manière de sacrifier. Son but étoit de diriger ces Sacrifices vers lui seul, parce qu'il n'y avoit que lui qui méritât ces sortes d'homages. C'est là après tout la seule manière d'expliquer comment Dieu a pû donner à son Peuple un Culte aussi charnel, & dont les Prophètes parlent quelquefois avec beaucoup de mépris. Si l'on dit que *bâtir sur des Etablissemens humains, c'est bâtir sur le sable*, il est bon de remarquer que cet Edifice de la Loi Mosaique ne devoit durer que jusqu'à la publication de l'Evangile. Il ne demandoit donc pas une plus grande solidité.

Pour les autres raisons qui doivent rendre probable que c'est Dieu lui même qui a ordonné les premiers Sacrifices, comme, *qu'il étoit digne de Dieu de prescrire quelque commencement de Culte à des Hommes encore peu formez, & incapables d'en imaginer un tout à fait convenable*; ce sont là des raisons de convenance, qui ne peuvent pas tenir contre

tre les faits. Efectivement ces anciens Sacrifices sont une manière trop imparfaite d'honorer la Divinité pour l'en croire l'Auteur.

J'oublois de vous rapporter ce qui fut dit sur cette preuve singulière, *que les Redevances que l'on paie à un Seigneur, sont toujours réglées par le Seigneur lui même.* Cette raison fut traitée assez cavalièrement. On dit que du tems d'Adam & de ses Enfans, on n'avoit pas encore pris les arrangemens qui sont venus dans la suite; que dans la Bibliothèque de nôtre premier Père, il n'y avoit point de Traitez sur les *Droits Féodaux*, qui règlent ces sortes d'usages; que si les premiers Hommes se sont taxez eux mêmes, leur intention étoit très bonne. Ils n'ont prévenu le Seigneur, que pour marquer plus d'empressement à lui témoigner leur reconnoissance.

Voilà, *Messieurs*, à peu près ce qui fut dit sur cette Question. Si vous ne la trouvez pas assez débrouillée, souvenez-vous, s'il vous plait, que quand il s'agit de percer dans la plus haute Antiquité, on va un peu à tâtons, dans les routes où l'on s'engage sans avoir de guide; & les Historiens sacrez n'ont pas jugé à propos de nous diriger dans cette occasion. *Je suis &c.*

B. B.

Genève ce 15. Juin 1738.

PRIN-



ESSAI DE QUELQUES PRINCIPES
des Drois Naturel, sur le Gouvernement.

Un Mortel qui se fait aimer,
 Est égal à Jupiter même.

LA plupart des erreurs, dans lesquelles on tombe en fait de Gouvernement, naissent de ce qu'on n'est pas instruit des vrais Principes du *Droit Naturel*. Les Supérieurs étendent trop loin leur Autorité, & la poussent quelquefois jusqu'à la Tirannie. D'un autre côté, les Inférieurs, voudroient anéantir le pouvoir de leurs Supérieurs, & secouer un Joug qui mortifie leur Amour propre & gêne leur indépendance. Les uns voudroient un Gouvernement sans Liberté, & les autres une Liberté sans Gouvernement. Si chacun avoit une Idée précise de ses devoirs, les uns commanderoient sans orgueil, & les autres obeiroyent avec docilité. Les Petits respecteroient ceux qui sont plus puissans sans les craindre, & les Grands commanderoient au Peuple sans le mépriser. La Tirannie, & la Licence seroient également regardées comme le Fleau de la Société; & l'Ordre seroit maintenu.

J'ai-

J'ai deſſein de donner aujourd'hui un petit Eſſai ſur une Matière ſi difficile & ſi délicate. Pour ne pas m'égarer dans une route où l'on trouve preſque à chaque pas des Précipices , je prendrai pour Guides le Savant & célèbre Mr. DE FENELON , & un Profefſeur en Droit , diſtingué par la netteté de ſes Idées , & l'étendue de ſes Connoiſſances.

L'Homme eſt un Etre Intelligent, qui agit avec liberté; L'Entendement humain a naturellement toute la force qui lui eſt néceſſaire pour parvenir à la connoiſſance de nos devoirs; ſa perfection conſiſte à les étudier & à les connoître.

L'Homme trouve ſon bonheur dans la pratique de ces mêmes devoirs , qui l'obligent à rendre à DIEU le Culte qui lui eſt dû , comme au Créateur de toutes choſes; à aimer les Hommes, qui ſont nos ſemblables; à ne faire à autrui que ce que nous voudrions qui nous fut fait; & à nous aimer convenablement nous mêmes.

Il ſuit de ces Principes, que l'Homme eſt capable de ſuivre certaines Règles ; & que lors qu'il refuſe volontairement de les obſerver, il eſt coupable de diſobéiſſance, & mérite d'être puni. Ici, nous ne conſiderons l'Homme que comme Membre d'une Société. De cette manière il doit contribuer de toutes

tes ses forces à son plus grand Bien ; & être toujours prêt de sacrifier ses Interêts particuliers à l'Interêt général. Que deviendroit une Société , dont chaque Particulier n'auroit en vuë que sa propre utilité ? N'iroit il pas directement contre le but que le Souverain Législateur s'est proposé en l'établissant ? Ce but peut-il être autre chose que la conservation & la prospérité de tous les Membres qui la composent ?

Ainsi l'exécution des Loix que cette même Société a jugé à propos de s'imposer , est non seulement utile , mais absolument nécessaire *. Comme les Loix sont muettes par elles mêmes , il faut nécessairement établir des Magistrats , qui aient la force & l'Autorité de les faire respecter , de protéger l'Innocence , & de punir le Crime.

Une telle subordination n'est point contraire à la Liberté primitive de l'Homme : Bien loin de là ; elle est le plus ferme appui de cette même Liberté ; rien ne lui seroit plus opposé qu'une Indépendance entière & absolue.

La

[1) Comme les Hommes seroient sans cesse en trouble s'il n'y avoit point de Gouvernement , de même , ils seroient toujours exposés à l'agitation , si les formes du Gouvernement , une fois établies , pouvoient être changées au gré de chaque Particulier qui voudroit s'ériger en Réformateur. Rien ne doit être plus sacré que la Constitution primitive & fondamentale des Etats.

La Liberté consiste à posséder sûrement, & d'une manière tranquille, ses Biens, sa Vie & son Honneur. Mais si nous n'avions que nos propres forces pour nous garantir de l'oppression & de la violence, ne serions nous pas tous les jours exposés aux attaques des Méchans plus forts que nous, qui se prévaudroient de notre foiblesse, pour nous enlever nos Biens, notre Honneur & notre Vie? Une indépendance pleine & entière, détruiroit tout ordre, toute confiance, & par conséquent toute espèce de Société; elle seroit un véritable Esclavage, pour ceux qui n'auroient pas la force & les moïens de résister aux plus Violens. Mais l'obligation où nous sommes de respecter l'ordre établi dans la Société dont nous sommes Membres, n'est pas seulement relative à nos Interêts, elle est encore une suite de la soumission que nous devons à l'Être suprême. Dès que l'on est convaincu de l'existence d'un Être Sage & Tout puissant, on doit être persuadé qu'il veut la conservation de la Société, qui procure aux Hommes des avantages qu'ils ne sauroient trouver dans la solitude. La diversité de nos Talens & de nos connoissances, le plaisir que nous trouvons à nous entretenir avec nos semblable, l'usage de la Parole; toutes ces choses prouvent assez que Dieu a fait de l'Homme une Créature sociable. Si cela est, il veut, sans doute, tout ce qui est

est propre à maintenir une Société pour laquelle il nous a fait. C'est vouloir, en quelque manière, renverser son Plan de ne pas entrer dans les vues qu'il s'est proposé. Nous l'avons déjà dit, la Société a pour objet le bonheur général de ceux qui la composent; toute autorité qui y est contraire est par cela même illegitime, & s'approprie des droits qui ne sauroient lui appartenir. Ainsi un ROI qui foule ses Sujets, & qui veut profiter lui seul des fruits de leur travaux & de leur industrie, est indigne de régner, & ne mérite plus un Titre qu'il déshonore. Un Roi, dit l'illustre Mr. DE FENELON, s'imagine n'avoir rien à craindre à cause de son élévation au dessus du reste des Hommes. Hé! c'est cette élévation même qui fait qu'il a tout à craindre; exposé sur un grand Théâtre on aperçoit ses moindres défauts, toutes les fautes qu'il commet sont importantes, & il ne sauroit les couvrir; l'Orgueil & la Flatterie renversent très souvent le Trône qu'ils ont élevé. Pour parler franchement, les Hommes sont fort à plaindre d'être gouvernés par un Roi qui est un Homme semblable à eux; car il faudroit des Dieux pour redresser les Hommes. Mais les Rois ne sont pas moins à plaindre, n'étant qu'Hommes, c'est à dire foibles & imparfaits, d'avoir à gouverner une multitude d'Hommes corrompus, & remplis de Préjugés.

Heureux, disoit MENTOR, le Peuple qui est

E e

con-

conduit par un sage Roi. Il est dans l'abondance, il vit heureux, & aime celui à qui il doit tout son bonheur. Aimés, disoit-il à TELEMAQUE, vos Peuples comme vos Enfans ; goûtez le plaisir d'être aimés d'eux, & faites qu'ils ne puissent jamais sentir la Paix & la joie, sans se souvenir que c'est un bon Roi qui leur a fait ces riches présens. Un bon Roi peut tout sur le Peuple, mais les Loix peuvent tout sur lui : Il a une puissance absolue pour faire le bien & les mains liées pour faire le mal. Heureux le Peuple qu'un sage Roi conduit ainsi ! Plus heureux le Roi qui fait le bonheur de tant de Peuples, & qui trouve le sien dans la Vertu ! Il conduit les Hommes par un lien cent fois plus fort que celui de la crainte, c'est celui de l'Amour. Non seulement on lui obéit, mais encore on aime à lui obéir. Il règne dans tous les Cœurs ; Chacun, bien loin de vouloir s'en défaire, craint de le perdre, & donneroit sa Vie pour lui. Les Rois qui ne songent qu'à se faire craindre, & qu'à abattre leurs Sujets pour les rendre plus soumis, sont les fleaux du Genre-humain. Ils sont craints comme ils le veulent être ; mais ils sont haïs, détestés ; & ils ont encore plus à craindre de leurs Sujets, que leurs Sujets n'ont à craindre d'eux.

C'est par la pratique de ces Maximes qu'un Roiaume, ou une République sont florissans ; qu'un Gouvernement est inébranlable ; c'est ce qui maintient l'harmonie entre les divers Corps

Corps d'un Etat. Des Magistrats qui ont donné des preuves de leur probité , & qui ont la confiance du Peuple sont en état de tout entreprendre. La Reine ELISABETH a gouverné l'Angleterre avec plus d'Autorité , au nom de son Parlement , que ne l'ont jamais , fait CHARLES I^{er} & J.QUES II lorsqu'ils ont voulu agir par eux même , & d'une manière arbitraire & despotique. Il en coute beaucoup moins à exercer l'Autorité qu'à se rendre redoutable. L'Ambition & la sévérité révoltent les Esprits , que la bonté & la Justice ne manquent jamais de gagner.



AUX JOURNALISTES

Pour servir de Replique à la Lettre d'un Anonime contre les Apologistes de Mr. WOLF , inserée dans le Journal de Mars p. 227.

MESSIEURS,

M On dessein n'étoit point d'abord de répondre à la Lettre qui vous a été adressée à l'ocasion de la mienne , inserée dans votre *Journal de Janvier*. Ceux d'entre vos Lecteurs, qui n'ont rien trouvé de curieux ni d'interessant dans ma Lettre , verront avec peine une Réponse , qui n'interessera pas davantage leur

Curiosité ; & ceux qui pourroient en avoir porté un Jugement plus favorable , savent assez à quoi s'en tenir : Mais comme parmi les premiers , il peut s'en trouver qui , à l'exemple de mon Censeur , auront pris occasion de se scandaliser , ou de porter un jugement peu charitable de Mr. *Wolff* & de ceux qui ne rejettent pas absolument sa Philosophie : (Jugement que la Charité Chrétienne m'engage à attribuer plutôt à la vivacité de leur zèle pour la gloire de Dieu , qu'à tout autre motif moins louable :) je me crois obligé d'arrêter , autant que mes foibles forces me le permettent , ces mauvais effets dont ma Lettre a pû être la cause innocente. Rien ne m'oblige d'écrire , mais tout m'engage à épargner les foibles , & à ne fournir aucun prétexte à la Calomnie de répan-
son fiel.

Ce n'est point l'*Apologiste* de Mr. *Wolff* , ni le Partisan de sa Philosophie qui parlera , je ne puis m'appliquer ni l'un ni l'autre de ces titres , & je trouverois Mr. *Wolff* bien à plaindre , s'il avoit besoin d'un aussi foible Défenseur. Mon but est uniquement d'empêcher , que les sinistres impressions que les Ennemis de Mr. *Wolff* cherchent à donner de sa Philosophie , ne produisent chez d'autres les mêmes effets qu'elles avoient fait sur moi. Prévenu par l'autorité de quelques *Théologiens* très graves , mais très passionés , je me suis
long-

longtems refusé à la curiosité que j'avois de voir par mes yeux les absurdités grossières & impies qu'ils prétendoient y avoir trouvé ; & ce fut avec les mêmes préjugés que je me laissai enfin persuader d'en parcourir quelques parties. J'en ai trop vû pour ne pas revenir de mes préventions ; mais pas assez pour me pouvoir dire le Partisan de cette Philosophie. Mais c'est trop longtems m'arrêter sur moi ; passons à l'examen de la Lettre.

Je crois avec mon Censeur ; qu'il me permette ce titre , l'incognito qu'il observe ne me laisse pas le choix d'un plus honorable ; je crois , *dis je* , que le Jugement avantageux que Mr. De V. a fait de ma Lettre est plutôt une preuve de l'amitié dont il m'honore , que du mérite de cette Pièce. Quoiqu'il soit bon Juge sur cette Matière , son affection pour moi peut rendre son témoignage suspect. Il y a plus , ma Lettre étant presque uniquement historique , aussi bien que celle-ci , on ne doit pas y chercher une solidité proprement dite. Et quant aux épithètes de *curieux* & *d'intéressant* , outre que ces termes n'emportent pas une haute idée , témoin l'Histoire de *Stryangée* & de *Zarine* , qu'on honore du même Eloge , ils sont relatifs , & ne peuvent se rapporter qu'aux Personnes qui ont quelque teinture de la Matière dont il est question : *Ignoti enim nulla cupido.*

Je voudrois pouvoir disculper aussi facile-

ment mon Censeur sur sa facilité à prodiguer les épithètes d'*Esprits forts* & de *Libertins*, à ceux qui témoignent quelque estime pour le système philosophique de *Mr. Wolff*, & sur le *Pirhonisme* auquel il prétend, par un aveu qu'il me fait l'honneur de me prêter, que ce Système conduit directement. Je dirai sur ce dernier Article, qu'il s'est trompé, par un défaut d'attention pour une Pièce, qu'il juge n'en point mériter; & à l'égard du premier j'attribue sa vivacité à l'excès d'un zèle, que le respect que mon âge doit au sien, & le sentiment de mes propres défauts ne me permettent pas de blâmer. Peut-être aussi l'Esprit de Charité a-t-il des bornes plus resserrées que je ne pense. Quoiqu'il en soit, je passe sur tout ce que mon Censeur dit de personnel, pour ne m'attacher qu'aux réalités.

La plus forte objection qu'on puisse faire, selon l'*Anonime*, contre la pensée de *Mr. Wolff* sur les preuves de la Divinité, & qu'il propose d'un air triomphant, c'est le Passage de *ST. PAUL*, *Ep. aux Rom. Ch. I. v. 20*. Comme il ne dit rien que de fort général jusques là je me crois dispensé d'y répondre directement. Je le prie de croire que je ne suis ni assez *Libertin*, ni assez *Esprit fort*, pour douter un moment de la vérité des Paroles de *St. Paul*; & j'espère qu'il jugera de *Mr. Wolff* avec la même Charité. Pour mériter cette condescen-

dan-

dance, je n'expliquerai point ce Passage dans un autre sens que celui que lui donne l'Anonyme. Je ne dirai pas avec ORIGENE, que les *choses invisibles de Dieu* signifient les Anges; je ne soutiendrai pas même qu'il n'est question dans ce Passage que de la Nature de Dieu & de ses attributs, & non point de son existence; quoi qu'il me fut aisé de nommer plusieurs savants Théologiens qui l'ont entendu de cette manière. Je crois que *St. Paul* veut dire que cét Univers visible est le Miroir dans lequel DIEU nous manifeste son Existence, son Essence, sa Toute-Puissance, sa Toute-science, sa Sagesse infinie, en un mot tous ses attributs. Laissons dire à *St. Paul* ce qu'il dit, & écoutons le avec une respectueuse docilité; mais ne lui faisons pas dire plus qu'il n'a eu dessein de dire. Il se contente d'indiquer la source des connoissances naturelles que nous avons sur la Divinité, pour en conclure, que les *Paiens* étoient inexcusables. Il n'avoit pas besoin d'entrer dans le détail, ni de nous apprendre comment l'Univers visible étoit la preuve de l'Existence, de la Toute-Puissance de Dieu; aussi ne l'a-t'il pas fait; c'est surquoi chacun peut exercer ses propres lumières; c'est en quoi les *Philosophes* peuvent disputer, sans blesser le respect qu'ils doivent à la Vérité de la Révélation. *Mr. Wolff* après avoir examiné les différentes

preuves qu'on tire de la contemplation de cet Univers, trouve que ce Monde visible est le Miroir de l'existence de Dieu, entant que ce Monde matériel existe d'une manière contingente, entant que les différens Globes, qui le composent, sont placés d'une manière contingente, entant que les Loix du mouvement sont d'une nature arbitraire & contingente, entant que les Evénemens, qui arrivent dans cet Univers, sont contingens, enfin entant que la liaison ou l'union de l'Ame avec un Corps est contingente. De chacune de ces preuves, il conclut qu'il y a un Dieu Auteur de tout, & la première not on qu'il se forme de Dieu, par ce moien, est celle que Dieu lui même nous en donne, au commencement de sa *Revelation*: *Dieu créa au commencement le Ciel & la Terre.* De toutes ces Preuves Mr. *Wolff* n'en admet cependant qu'une dans son *Système*, non qu'il rejette les autres; mais parce qu'une lui suffit. Il trouve de même que ce Monde visible est le Miroir de la Toute Puissance de Dieu, par cette même contingence de l'Univers, jointe à son existence actuelle. Il découvre la Sagesse infinie de Dieu, dans cet Univers visible, comme dans un Miroir, en faisant attention aux fins marquées dans les choses naturelles, & à leur liaison entr'elles exemptes de toute fatalité. Cette même liaison des Etres naturels, & leur har-

mo-

monie universelle lui fait voir dans cet Univers visible la Toute Science de Dieu. Il démontre la Bonté infinie de Dieu, en examinant les perfections de ce Monde visible; en un mot il est si persuadé de la vérité du Passage de St. Paul qu'il définit les Créatures, le *Miroir des Perfections Divines*: Et ceux qui sont versés dans sa Philosophie, remarquent avec plaisir le rapport continuel qu'ont les vérités qu'il enseigne, avec les vérités naturelles rapportées dans la *Ste. Ecriture*. Je crois qu'il n'en faut pas d'avantage pour mettre Mr. *Wolff* à l'abri du zèle bouillant de mon Censeur, sur tout si l'on daigne faire attention, que la preuve que Mr. *Wolff* emploie; pour prouver la Divinité, n'est point une preuve nouvelle; elle est de tous les tems, & de toutes les Religions; les anciens Pères, *St. Thomas*, les Théologiens Modernes, tous l'ont adopté, & plusieurs la préfèrent à toutes les autres.

Mr. *Wolff* l'a mise dans un plus grand jour; Il l'a liée dans son Système, il est vrai, mais doit-on lui en faire un crime? Doit-on s'écrier que tous ceux qui vivoient avant Mr. *Wolff* auroient donc été sans Dieu & sans connoissance au Monde? Je l'avoue, mon Esprit se révolte contre de si pitoiables conséquences, & j'oublierois presque le respect que la disproportion d'âge, & d'autres considéra-

tions

tions m'imposent. S'il m'étoit permis de faire le *Théologien*, il me seroit aisé de montrer que dans ce Passage, * que l'Anonime applique d'une manière si odieuse, il n'est point question d'une connoissance naturelle de Dieu & de son existence, telle que les *Paiens*, & sur tout leurs Philosophes avoient, & telle qu'on la découvre, par la contemplation de cet Univers ; mais de cette connoissance de Dieu vive & salutaire en J. C. qui est due à une illumination surnaturelle d'enhaut ; de cette connoissance dont le même Apôtre dit aux Galates Ch. III. v. 8. & 9. *Pour vous, lorsque vous ne connoissiez point Dieu, vous étiez assujétis à ceux qui n'étoient point véritablement Dieux ; mais après que vous avés été connus de lui, comment vous détournés vous &c.* Ceux à qui Dieu fait la grace d'être connus de lui, de cette manière, n'ont plus besoin des preuves tirées de la Raison, & ce n'est pas pour ceux qui sont déjà dans cet état, qu'on s'efforce de mettre ces preuves dans un plus grand jour.

Les Caractères d'Esprit varient fort. Il en est chez qui la moindre probabilité produit une ferme persuasion ; D'autres veulent, pour se rendre, une Certitude Morale : Il en est, qui acoutumés à marcher dans les routes ténébreuses des notions obscures, ne peuvent pas supporter l'éclat éblouissant d'une lumière

VIVE

* Ephes. ch. II. v. 12.

vive. Les premiers peuvent se passer de la preuve de Mr. *Wolff*, & ceux ci, dont le nombre n'est pas petit, feront bien de ne le pas adopter. Il en est d'autres, qui ne veulent donner leur acquiescement qu'à la multitude des des Argumens, ou qui veulent au moins avoir à choisir; c'est pour ceux là que les *Théologiens* font bien d'accumuler les preuves. Enfin il en est d'autres encore, qui ont l'Esprit plus géométrique, & qui demandent l'évidence: Une seule preuve leur suffit; mais elle doit être démonstrative; ils n'exigent pas qu'on établisse la preuve par figure, par ligne, ni par calcul; mais ils veulent qu'on suive la Méthode des *Géomètres*, qu'on bâtisse la démonstration sur une suite de syllogismes concluans, & exactement suivis, par lesquels on remonte jusqu'aux premiers principes, ou jusqu'à d'autres antécédemment démontrés. C'est à ceux là à examiner la preuve de Mr. *Wolff*. Comme elle n'est pas faite pour servir aux autres, ils n'en sont pas les Juges compétens.

Mais, dit l'Auteur Anonime, qu'importe que les autres preuves soient difficiles, épineuses, pourvu qu'elles soient concluantes. Il est vrai que si elles sont telles, ce ne sera qu'un défaut de méthode, défaut que l'Anonime ne trouve pas considérable. Il n'est pas le seul qui adopte la Maxime: *Quod potest fieri per plura, non debet fieri per pauciora.* Cependant

ce défaut de Méthode fuffisoit seul à Mr. *Wolff*, pour ne pas admettre ces preuves dans son Système Méthodique, dans le tems qu'il en a une autre qui y est parfaitement liée. Mais il y a plus : Les preuves que l'on tire des fins, de l'ordre de l'Univers &c. prouvent directement les atributs de Dieu; car ils en sont les effets. Ainsi il faudra après avoir établi la preuve, & fait voir, par exemple, que puisqu'il y a de l'ordre & des fins dans l'Univers, il faut qu'il y ait une Sagesse admirable : Il faudra, disje, premièrement prouver que l'idée de cette Sagesse admirable renferme l'idée d'une Sagesse infinie; il faudra prouver ensuite qu'une Sagesse infinie est possible; il faudra en troisième lieu prouver que d'une Sagesse infinie, on peut conclure à l'existence d'un être nécessaire doué de tous les atributs que nous adorons en Dieu. Je ne dis pas que cela ne se puisse. On le conçoit même assez aisément, lorsqu'on est déjà assuré, qu'il y a un Dieu Créateur de cet Univers; mais avant d'avoir cette certitude, ce qui est le cas qu'on suppose, il y a peu de Personnes qui soient en état de concevoir la connexion de ces conséquences, & la preuve sera bien plus obscure que celle qu'on tire de la Contingence de cet Univers. Outre cela ces preuves qu'on tire de l'Ordre, de la beauté, de l'harmonie, des fins de cet Univers ne sont certainement con-

cluan-

éluantes, qu'en suposant la Contingence du Monde. Tant qu'on n'aura pas prouvé que le Monde est Contingent, tant qu'on laissera en doute, s'il n'est pas nécessaire, on ne sauroit en bonne Logique conclure à l'Existence d'un Dieu. Si le Monde est nécessaire, l'Ordre sera nécessaire aussi, donc il n'a pas besoin d'une Cause extérieure, & s'il en avoit besoin, il l'auroit dans le Monde même. Si le Monde est nécessaire, ce qui nous paroît être des fins n'en sera plus, rien ne pouvoit être autrement; donc il n'y aura plus de moiens choisis, donc il n'y aura plus de fins. Ces preuves ne sont donc fondées que sur la Contingence du Monde, & si la preuve de Mr. *Wolff* est obscure, celles là le feront bien d'avantage. Eh! à quoi bon chercher des détours lors qu'on peut arriver par un chemin bien plus court à son but. Le Monde est contingent, c'est à dire qu'il auroit pu être fait autrement; donc il n'existe pas par lui même, sans cela il existeroit nécessairement & ne seroit plus contingent; donc il a la raison de son existence dans un autre Etre, qui existe nécessairement, & par lui même. Un Etre qui existe par lui même & qui est l'Auteur de l'Univers est apellé Dieu. Donc si le Monde est contingent, il y a un Dieu. Cette preuve, qui est le précis de celle que donne Mr. *Wolff* n'est elle pas plus simple;

moins

moins embarrassée, & plus à la portée de chacun que celle qu'on tireroit de cette manière des fins de l'Univers. Le Monde est contingent, & a pû être disposé d'une autre manière. Les Etres naturels, dans cet Univers, s'entr'aident mutuellement, pour concourir à un même but. Comme le Monde n'est pas nécessaire, mais contingent ce concours mutuel des choses, vers un même but, n'est pas nécessaire, mais a été déterminé par un choix libre. On appelle *Sagesse* la science de choisir les moiens qui conduisent à une fin, & de faire servir ces fins, comme de nouveaux moiens pour parvenir à la grande fin qu'on se propose. Donc les fins de l'Univers, s'il est contingent, découlent d'une *Sagesse*. On appelle *Sagesse infinie* celle qui lie d'une telle manière toutes les fins, qu'aucune ne détruise l'autre; mais qu'elles servent au contraire de moiens aux fins suivantes, & cela par le plus court chemin, sans employer aucun moien superflû. Quand on aura prouvé cela, des fins de l'Univers, on conclura qu'elles découlent d'une *Sagesse infinie*. Ensuite il faut prouver que l'idée d'une *Sagesse infinie* est possible, ou réelle, ce qui revient au même; car on ne peut rien conclure d'une idée avant que d'en avoir prouvé la réalité. Voici, suivant la pensée & la Méthode de prouver de Mr. *Wolff*, quelle seroit cette Demonstration.

Tout

Toute la Négation provient du défaut d'entité ;

Le défaut d'entité ne provient que des limitations d'un Être :

Donc ce qui ne renferme aucune limitation, dans son idée, ne renferme non plus aucune négation.

Or une Sagesse infinie ne renferme aucune limitation dans son Idée :

Donc une Sagesse Infinie ne renferme aucune Négation.

La Contradiction renferme conjointement une Affirmation & une Négation :

Donc une Sagesse infinie ne renferme point de Contradiction.

On appelle possible ce qui ne renferme aucune Contradiction :

Donc une Sagesse infinie est possible.

Je ne pousserai pas plus loin cette Démonstration, j'en laisse le soin à l'Auteur Anonyme. Il n'a plus qu'à déduire de la liaison de la Sagesse infinie avec les autres attributs de Dieu, ces mêmes attributs ; prouver la réalité de chacune de ces perfections, suivant la méthode que je viens d'indiquer ; en conclure que Dieu renferme l'idée d'un Être très parfait, & en inférer, par l'Argument de

de *Descartes*, que Dieu existe. Je finis cette longue Lettre, bien résolu de ne plus reprendre la Plume, sur cette Matière, quoi qu'il plaise à l'Auteur Anonime d'écrire à l'avenir. Il me suffit d'avoir ôté, autant qu'il dépend de moi, tout sujet de scandale, & toute occasion de faire des Jugemens téméraires; & je me borne à prier mon Censeur & tous ceux qui pourroient participer à son zèle, de se souvenir de ces Paroles de ST. THOMAS : *In Summa Theologiae* Part. I. Quæst. I. Art. I. *Veritas de Deo per rationem investigata, à paucis & per longum tempus, & cum admissione multorum errorum homini provenit.* J'ai l'honneur d'être &c.

Courtelari le 15. Mai

N. BE'GUELIN

1738.





PARTICULARITEZ

SUR LA SOCIÉTÉ DES FRANCS-MASSONS.

LA fameuse Société des *Francs Massons* existe depuis quelque tems la Curiosité de toute l'*Europe*. On a supposé en dernier lieu qu'une Actrice de l'Opera de *Paris* aiant sçû gagner le Cœur d'un *Franc-Masson* avoit obtenu de son Amant, pour prix de ses faveurs, le Secret des Mystères de la Société, & là dessus on a bâti une Relation des Cérémonies observées à la réception d'un de ses Membres; mais cette Relation porte avec soi des Caractères si visibles de réprobation qu'il est surprenant que des Ecrivains un peu délicats aient osé la publier. Cette Société a pris naissance en *Angleterre*. *Londres* est en quelque façon sa Mère. C'est de là qu'elle s'est répandue, à *Paris*, à *Amsterdam*, à *Rome*, à *Venise*, à *Cadix*, à *Lisbonne*, & dans plusieurs autres Villes considérables de l'*Europe*. Le Secret impénétrable que les *Francs-Massons* observent sur tout ce qui se passe dans

leurs Assemblées, les a rendus suspects à quelques Puissances temporelles, & tout récemment à la Puissance Ecclésiastique. Il a alarmé CLEMENT XII. & réveillé sa vigilance Pastorale. Ce Souverain l'outi e vient de proscrire, par une Bule du 29. Avril dernier, cette mystérieuse Société. Il défend à toutes Personnes de s'y inscrire, de la favoriser, d'avoir aucune communication, avec ses Membres, de tolerer aucunes de leurs Assemblées, sous peine d'Excommunication, réservée au ST. PÈRE, hors le cas de mort. Tous les efforts que l'on a fait jusques ici pour la détruire, n'ont servi qu'à l'affermir & à l'augmenter; mais aujourd'hui pourra-t-elle résister aux Armes spirituelles? Les Foudres du Vatican ne vont-elles point la réduire en poudre; ou tout au moins la reléguer dans l'Isle où Elle a pris naissance, & parmi ces *Anglois* intrépides, acoutumés à braver de semblables Foudres, depuis qu'ils ont crû que celles de SIXTE V. s'étoient brisées contre l'invulnérable ELIZABETH? Le tems nous instruira de son sort. En attendant nous nous croions obligés de donner à nos Lecteurs un Extrait succinct d'une Brochure de 92. pages 8°. qui vient de paroître: Elle est intitulée: *Rélation Apologique & Historique de la Société des Francs-Majons; Par J. G. D. M. F. M. &c. A Dublin chez Patri- ce Odonoko. 1738.*

L'Auteur rapporte, dans les premières pages,

ges , un Argument que l'on fait contre la Societé des *Francs-Massons*, & qu'il exprime ainsi : *Quoi, dit-on, de tant de Sujets de différentes Nations qui en sont Membres, aucun n'a jamais révélé ce Mystère d'iniquité ! Point d'Amant qui ne l'ait caché à sa Maitresse ! Aucun Turogne à qui le Vin en ait fait vomir le Secret ! Il faut donc, conclut-on, que cette Societé soit bien suspecte, & que ses usages soient bien dangereux.* Pour répondre à ce raisonnement, il retourne cet Argument, & il dit : *Que les Princes, les Pairs & la Noblesse d'un Royaume ; les Juges, les Avocats, les Medecins, les Marchands & les Artisans de la même Ville se font un honneur d'être Membres de cette Societé : Que leurs Assemblées se faisant dans des Lieux connus de tout le monde, ne doivent point être suspectes ; & que se produisant en Public dans des Processions solennelles, qu'ils font en Corps, pour aller au pié du Trône rendre leurs hommages au Souverain, ils peuvent paroître sans honte & sans crainte, & que leurs Maximes & leurs Mœurs ne doivent rien avoir de suspect.* Ni l'un, ni l'autre de ces raisonnemens ne sont concluans ; mais le dernier doit au moins engager à suspendre son Jugement.

On n'ignore pas, dit il ensuite, qu'il s'est trouvé des Grands, qui la croiant suspecte, ont voulu s'instruire de leurs propres yeux & de leurs propres Oreilles, en s'y faisant recevoir avec tou-

es formalités ordinaires. Les Rois y ont fait inscrire leurs Princes, les Reines leurs premiers Confidens; & n'apprenant rien que d'honête & d'utile, ils leur ont rendu justice, & les ont honoré de leur estime & de leur Protection.... En vain, s'écrie-t-il, dans un autre endroit, les Langues serpentine, qui répandent leur fiel sur ce qu'il y a de plus doux, s'efforcent d'envenimer les Usages & les Maximes de cette Société, également utile & agréable; en vain déguisant le Mensonge, sous le Masque de la Vérité, ils se flatent d'établir les Fables & les Systèmes d'une imagination creuse, qui errante & vagabonde, cherche à deviner sans aucune conjecture; les Francs-Maçons, envelopés d'un Nuage avec MINERVE, sont à l'abri de leurs traits, aussi bien que hors de la portée de leurs yeux.... La Raison les assemble. La Vérité, Monument éternel de la Raison, les inspire. Le penchant naturel pour la Félicité les anime. Ils combattent contre le prétendu Destin, pour se soustraire à sa Tirannie; & la Victoire les couronne enfin des Palmes & des Lauriers qu'ils cultivent eux mêmes.

L'Auteur apostrophe en termes vifs les Nouvellistes indiscrets, qui ont cherché à dénigrer une Société, dit-il, digne d'Eloges gravés sur le Marbre. Il leur donne les Epithètes de Plagiaires, de Plumes trempées dans le noir Acheron. Il les exhorte d'éteindre leurs becs imposteurs, & de se borner aux insipides con-

je-

tures, dont ils amusent les Gens désœuvrés, à qui ils se donnent comme les fidèles Echos des Cabinets des Princes. *Combien de tortures, ajoute-t'il, ne donnent-ils pas à une Imagination guidée, pour remplir une Feuille babillarde, que les Gens de bon sens regardent comme le Joiet des Vents?* Pour justifier ce qu'il avance, & prouver la folie des Hommes, il cite la Rélation donnée, comme authentique, par plusieurs Ecrivains, des *Wampirs de Hongrie. Que le Public seroit heureux*, s'écrie-t'il ensuite, *si l'on savoit l'ocuper en l'amusant de sujets plus graves & plus solides, propres à éclairer l'Esprit sur les merveilles de la Nature, & à animer la Cœur à des Vertus dignes de l'Immortalité.* Il dit là dessus que les Ecrivains y reussiroient excellentement; s'ils avoient la Clé des *Archives des Francs-Massons*; mais qu'ils ne l'auront jamais tant qu'ils rechercheront le merveilleux, puisque la Nature borne tous les Mistères de la Societé.

C'est en faveur des Gens d'Esprit & de discernement que l'Auteur veut donner une juste idée de l'illustre & Savante Societé des *Francs-Massons*. Il parle de l'Etimologie de son Nom; de son institution; de sa fin & de son utilité; de ses Loix; de ses Usages & de ses Cérémonies.

Pour ce qui regarde son *Etimologie*, il pose d'abord que les Hommes sont nés pour

la Société; Il le prouve par le desir invariable qu'ils ont de s'instruire & de satisfaire leur curiosité. *Chaque Pas de l'Homme*, dit-il, *est une démarche curieuse*. Il veut encore que la Conversation soit ce qu'il y a de plus instructif; & poussant son raisonnement, il soutient que la Société n'auroit jamais été établie parmi les Hommes si l'on n'eut bâti des Maisons, des Villages & des Villes, pour les faire vivre ensemble. C'est par là qu'ils sont devenus officieux, polis, familiers, sociables. Or ce sont les Massons qui ont eux mêmes formé la première Société, pour travailler ensemble à former celle du reste des Hommes. Les Massons exercent, suivant lui, le plus ancien, le plus raisonnable & le plus utile des Arts. Ils l'ont même poussé si loin, qu'ils ont travaillé à élever les Hommes jusques aux Cieux, en édifiant la *Tour de Babel*. C'est par ces considérations que l'Auteur veut que la Société ait fait choix du Nom de *Massons*, auquel on a ajouté l'Epithète de *Franc*, pour la distinguer du Corps des simples *Massons*, qui exerçant un Métier mécanique sont fort au dessous des *Franc-Massons*, qui s'attachent à des Exercices nobles, liberaux, & dont les vues tendent à cultiver & à récréer l'Esprit. En un mot il y a une Analogie entre ces deux Corps, en ce que la Société mécanique des *Massons* travaille pour l'aissance & l'utilité du

Corps

Corps humain , & celle des *Francs-Massons* a été instituée pour travailler aux avantages de l'Esprit

A l'égard de son *Institution* , elle a été établie sur le Modèle des anciennes Sociétés de *Rome* , d'*Athènes*, de *Lacédémone* & de plusieurs autres Villes où les Sciences & les Arts étoient florissans; mais de ces Sociétés agréables qu'*Hermogène* appelle des *Banquets Socratiques* , desquelles *Platon* & *Xénophon* ont donné quelques Ebauches ; de ces Sociétés heureuses où *Caton* passoit les plus doux momens de sa Vie , & sur lesquelles il s'exprime en ces termes : *Les Sociétés furent instituées au tems que j'étois Trésorier de la République , par des Hommes inspirés de la Nature & secondés de la Raison. J'y mangeois avec les Confrères ; mais le feu de la Jeunesse se ralentissant de jour en jour , j'y faisois moins de cas des Mets que des Discours de mes Amis.* L'Auteur prétend ensuite que la Société des *Francs-Massons* a été établie en *Angleterre* par les *Romains* mêmes.

Il définit après cela la Société , & parle de sa fin & de son utilité. C'est, dit il , une Assemblée de Gens sages , de Gens d'Esprit , qui vivant d'une façon à ne point craindre la mort , & à ne point mépriser la vie , font plus de cas des Sciences , que l'on y épluche de près , que de tous les Mets exquis. Leur Philosophie n'est ni longue , ni obscure , ni captieuse :

Ses principes s'apprennent aisément Les voici en peu de mots: *Toutes choses ne font qu'un dans l'Univers, & cet un est tout en toutes choses. Ce qui est tout en toutes choses est DIEU, éternel, immense & Sage. C'est en ce Tout que nous sommes, que nous avons le mouvement. C'est par ce Tout que chaque Etre est produit, & c'est en lui que tous les Etres doivent se réduire. Il est le Principe & la fin de toutes choses.*

Dans les Assemblées, les Membres sont tous égaux. Ils s'appellent Frères, Compagnons & Amis. Ils recherchent, non en Pédants, mais avec grace, avec modestie, sans affectation, sans préjugé, les Causes des choses dont ils touchent de confirmer la Théorie par des Expériences convaincantes, afin de soutenir l'Esprit dans sa vigueur, sans craindre que le plaisir les abrutisse, que la grandeur les élève, que le chagrin les afflige, ni que la tristesse les abatte. La contention, l'opiniâtreté, l'envie le zèle amer, n'entrent point dans leurs Assemblées. On n'y remarque que la Science, la docilité, la politesse, la cordialité, & ils donnent des preuves héroïques d'une vraie Charité Chrétienne. Tout ce qui se propose est pesé au poids du Sanctuaire & examiné avec sévérité. La Vérité est leur fin & la Raison leur guide. On y apprend l'usage qu'on doit faire des Créatures, pour être bon & sage, & pour vivre heureux & content. Les Grandeurs, les Richesses

cheffes , les plaisirs des Sens , ne les touchent point. Nobles *Epicuriens* , ils placent la félicité de la Vie dans la Volupté de l'Esprit. *Bannisés* , dit-on aux nouveaux Membres , *bannisés de vôtre Cœur la fole Ambition & la criuelle envie ; Méprisés les honneurs fugitifs , qui ne rendent point immortels , & qui n'éloignent pas même la mort &c.*

L'Auteur opose ce qui se pratique dans leurs Assemblées aux usages de quelques autres Sociétés de plaisir. Il dit que les *Francs-Massons* ne s'assemblent pas pour célébrer les *Bachanales* des *Chevaliers de la Coupe* , (a) ni les *Orgies* des *Capripèdes* (b) ou *Lucifugues* , qui s'atroupent sous les auspices de la Lune , à l'heure croquante du tournement solaire , pour entretenir le noble vuide des Cervelles creusées & ratières. Leurs Assemblées ne sont pas non plus des *Conventicules Calotines* , (c) où l'on donne effor à une Verve satirique ; ni des Rendez vous où l'on lâche la bride à l'insatiable Volupté. Ce ne sont point des Assemblées , où , sous des Visages empruntés , les sens puissent se satisfaire par le Vin , le Jeu , l'Amour , les Concerts , les Balets , [d] & par d'autres excès. C'est ,

● dit-

(a) Chevalerie de Buveurs , établie à Toulouse.

(b) Ordre des Capripèdes ou Ratiers , établi à Lion , & dans le Languedoc.

(c) Le Régiment de la Calote , dont l'Etat - Major se tient à Paris.

[d] Les Bals de l'Opéra à Londres , & à Paris , & le Carnaval de Venise.

dit-il, une agréable Société, ou plutôt une célèbre Académie, dont les Membres ne cherchent que la satisfaction de l'Esprit, & le calme des Passions, dans des Conversations modestes, polies, exemptes de bruit & de confusion : Si on y mange ensemble, ce n'est que pour autoriser la liberté & la cordialité, & pour serrer plus fortement les nœuds de la Société.

Les *Francs-Maçons* s'assemblent ordinairement trois fois la semaine, & à des heures où chacun, libre d'Affaires, peut avoir l'Esprit tranquile. La Sale d'Assemblée, que l'on nomme Loge, est dans un Cabaret. Un Portier gagé, a soin de tout préparer avant l'heure. Il se tient à la Porte de l'Anti-Chambre, pour ne laisser entrer que les Membres de la Société. Dans cette Anti-Chambre, ils se parent d'un Tablier de Peau blanche, d'un Bonnet de Toile ou de Coton blanc & de Gans blancs, & munis de leur Truelle, ils vont prendre leur place dans la Sale. Ils trouvent du Feu dans la Saison; une Table couverte d'un Tapis, avec un Sceau d'Etain ou d'Argent, dans lequel nagent des Verres très propres; deux Bassins, l'un pour des Pipes, l'autre pour du Tabac haché; quatre Flambeaux, & des Chaises rangées autour de la Table. Voilà le modeste apareil de la Sale. Le seul ornement qu'on y voit est une *Minerve* peinte,

te, envelopée d'un Nuage, à travers duquel on aperçoit des *Francs-Maçons* à qui cette Déesse développe les Phénomènes de la Nature, avec cette Dévise.

Hac duce, hac comite, tot inter aspera firmi.

Guidés & accompagnés de la Sagesse, nous sommes inébranlables dans les plus rudes Chemins.

Au dessus de la Porte de la Salle, du côté extérieur, on lit cette Inscription.

Arceatur profanum vulgus.

Qu'on ferme la Porte aux Profanes.

Le Président de la Loge ouvre la Conversation, après que le Secrétaire a lû le précis de la précédente. Lors que le sujet de celle-ci est resté indécié, on le remet sur le tapis, sinon le Président en donne un nouveau. Si quelqu'un par vivacité ou par passion s'oublie jusqu'à insulter un Confrère, le silence lui est imposé par le Président, & il est obligé à l'instant de paier l'Amande, qui est de *Douze sols*. Il en est de même de ceux qui jurent, qui lâchent des obscénités, ou qui interrompent un Frère qui parle. L'Assemblée en Hiver dure ordinairement de cinq jusqu'à huit heures, & en Eté de sept jusqu'à dix. La salutation des Frères se fait avec la Triëlle, à peu près de la manière qu'un Cavalier salüe de l'Épée. Le

Séy

Sécrétaire écrit l'essentiel de ce qui se dit. Il l'arrange & en fait un précis dans son Cabinet, qui est présenté à la prochaine Assemblée. Tous les Ans on fait un Recueil de toutes ces Pièces particulières, qui est gardé avec soin dans une grande Armoire, dont le Président & le Secrétaire ont chacun une Clé différentes & toutes deux nécessaires pour l'ouvrir. Ces Recueils contiennent la décision d'une infinité de Questions dépendantes de toutes les Sciences & de tous les Arts. Les Savans & les Artisans, dit l'Auteur, ont là une ressource & des secours que l'on ne trouvera pas dans le reste du Monde. Chacun peut y avoir recours, & demander la décision ou les Eclaircissemens dont il a besoin, pour perfectionner ses Etudes ou l'Art qu'il professe. Ce Corps étant composé de Membres qui ont différents talents, doit être regardé, suivant l'Auteur, comme le plus Savant de l'Univers.

On garde dans ces Assemblées le rang de réception. Un Marchand, un Artisan s'y trouvent placés au dessus d'un Duc & Pair & même d'un Prince. Ils admettent dans leur Société des Sujets de toutes les Nations & de toutes les Religions. Si quelque Confrère est arrêté pour Dettes, la Société les paie sur le témoignage qu'on rend de sa probité. Leur Charité est assaisonnée de prudence & exercée en faveur de la Vertu. Un Associé-

ma-

Malade reçoit de la Loge dont il est Membre *Deux Guinées* par semaine , pourvû que sa Maladie ne soit pas de celles que cause la Débauche. Le Médecin , le Chirurgien & l'Apoticiaire de la Loge fournissent aussi gratuitement leurs soins & leurs Médicamens.

La Societé générale a un Grand Maître , qui est élu tous les ans par les Députez de toutes les Loges , dont le nombre dans la seule Ville de *Londres* excède celui de 200. & elles ont toutes une relation entr'elles. On ne porte jamais d'Armes dans les Assemblées. La douceur & la Paix y règnent avec un souverain empire. Les Deniers de la Societé sont dans une Caisse à quatre différentes Clés. On paie trois Guinées en entrant , & une Couronne , c'est à dire un Ecu par Mois.

L'Auteur passe ensuite aux Cérémonies qui s'observent à la réception des Aspirans. Quoique cet Extrait soit déjà bien étendu , il faut encore dire quelque chose sur cet Article. Un des Confrères annonce celui qui veut être reçu dans la Societé huit jours avant sa réception , & fait connoître ses bonnes qualités. Les Membres font une Enquête exacte de sa probité, & le jour fixé pour sa réception étant venu , on l'introduit dans l'Assemblée. Le Maître de la Loge le prie de mettre la main sur le Cœur , & de la tenir ainsi pendant la Cérémonie , pour marquer que tout ce qu'il a à dire partira du Cœur.

Tout

Tous les Frères & le Président même se tiennent debout. Il commence la Cérémonie en disant : *Qu'on ferme la Porte au profane Vulgaire.* A quoi les Frères répondent : *Les Portes sont fermées &c ;* Il se tient encore divers Discours entre le Président & les Membres, qu'il seroit trop long de rapporter. Il s'adresse ensuite à l'Aspirant, & lui dit : *La démarche que vous faites conduit à la Vérité & à la Liberté. Vous déclarez vous donc Ennemi du Mensonge & de la Tyrannie ?* L'Aspirant répond. *Je leur déclare la Guerre, & je n'aspire à me ranger sous votre Etendart que pour y trouver des lumières qui m'éclairent dans les ténèbres du Monde & des forces contre ses Erreurs, qui sont nos plus cruels Tyrans.* Les Frères s'étant assis, le Secrétaire présente le Bonnet, le Tablier & les Gans blancs à l'Aspirant, & le conduit devant le Fauteuil du Maître, où il reçoit de sa main la Truelle, qu'il baise. Le Maître ou Président, en la lui remettant lui adresse un Discours, dont la substance est ; *Que la Société lui donne cet Instrument pour lui faire sentir qu'il doit travailler sans cesse à bâtir le Temple de sa Félicité, sur les ruines des faux plaisirs des sens & des usages chimériques des Mortels, qui ne travaillent qu'à élever des Temples à la Fortune.* Il l'exhorte à fonder l'Edifice qu'il va commencer sur la solide Vertu, qui est un Rocher inébranlable, sur lequel il peut l'élever jusques au Ciel, l'éternelle Demeure de la Sagesse infinie, qui lui

ten-

tendra les bras pour le placer dans son sein, quand son Edifice sera parfait. Le Maître ou Président l'embrasse ensuite, & lui nomme le Grand-Maître de la Société. Le nouveau Confrère répète le nom de leur Chef & dit: Qu'il vive heureusement & longtems ! Après quelques autres Cérémonies qui marquent l'union cordiale qui règne entr'eux, il prend sa place après le dernier reçû, & la Conversation commence comme à l'ordinaire. Quelque tems après, le Maître & les Gardes-Clés se lèvent, ouvrent le Coffre fort & apportent sur la Table une Coupe d'Or massif, qui peut contenir deux Pintes. On la remplit de Vin. Le Maître boit le premier, & présente la Coupe au Confrère qui le suit, qui la donne au second, & elle passe ainsi de main en main jusqu'au dernier venu. Celui-ci se lève & tenant la Truelle de la main droite, & la Coupe de l'autre, il dit: Je regarde cette Coupe comme la figure de mon Cœur, & le Vin quelle contient comme le symbole de mon Sang, dont je scelle le propos que j'ai fait & que je renouvelle, de travailler ardemment & constamment à la félicité, pour laquelle je suis né &c. Les Affociés disent alors tous d'une Voix: Que la Sagesse achève ce qu'elle a glorieusement commencé dans nôtre nouveau Confrère ! On ne lui lit aucun Statut, n'y en aiant point d'autres, suivant nôtre Auteur, que ceux qui sont gravés dans le Cœur, dans l'Esprit, & sur la Langue d'un honnête Homme.

Dans

Dans les dernières pages de cette Brochure, l'Auteur tourne en ridicule les Relations qui ont parti sur les *Francs-Massons*. Nous n'entrerons pas là dessus dans un plus grand détail ; & nous laissons au Lecteur la liberté de penser ce qu'il trouvera à propos sur ce petit Ouvrage, & sur la Société des *Francs-Massons*.

Voici encore une petite Pièce en Vers, sur le même sujet, qui nous a été envoyée tout récemment.



PORTRAIT DES FRANCS - MASSONS.

QUoi mes Frères ! souffrés vous,
 Que vôtre Auguste Compagnie
 Soit toujours exposée aux Coups
 De la plus noire Calomnie ?
 Non ; c'est trop endurer l'injurieux soupçon :
 Souffrés qu'à tous ici, ma voix se fasse entendre ;
 Permettés moi de leur apprendre,
 Ce que c'est que le FRANC - MASSON :
 Les Gens de nôtre Ordre toujours
 Gagnent à se faire connoître,
 Et je prétens par mes Discours
 Inspirer le desir d'en être.
 Qu'est ce qu'un Franc-Masson ? En voici le Portrait :
 C'est un bon Citoïen, un Sujet plein de zèle,
 Et de plus, un Ami parfait.
 Chez nous, règne une Liberté
 Toujours soumise à la décence ;

Nous y goûtons la Volupté,
 Mais sans que le Ciel s'en offense ;
 Quoi qu'aux yeux du Public, nos plaisirs soient secrets,
 Aux plus austères Loix, l'ordre nous fait atteindre,
 Les Francs-Maçons n'ont pas à craindre ;
 Ni les remords, ni les regrets ;
 Le But où tendent nos desseins,
 Est de faire revivre ASTRE'E,
 Et de rétablir les Humains
 Comme ils étoient du tems de RHE'E,
 Nous suivons aujourd'hui des Sentiers peu battus ;
 Nous cherchons à bâtir, & tous nos Edifices,
 Sont, ou des Prisons pour les Vices,
 Ou des Palais pour les Vertus.
 Je veux avant que de finir
 Nous disculper auprès des Belles,
 Qui pensent nous devoir punir,
 Du refus que nous faisons d'Elles :
 Il leur est défendu d'entrer dans nos Maisons ;
 Cet Ordre ne doit point exciter leur Colère
 Elles l'approuveront, j'espère,
 Quand Elles sauront nos raisons :
 BEAU-SEXE nous avons pour vous,
 Et du respect & de l'estime ;
 Mais aussi nous vous craignons tous,
 Et nôtre crainte est legitime ;
 Hélas ! on nous apprend pour première Leçon,
 Que ce fut de vos mains, qu'ADAM reçut la Pomme,
 Et que sans vos attraits tout Homme ;
 Serait peut-être FRANC-MASSON.





R O N D E A U.

U Topiens , selon Thomas Morus
 Etoient des Gens tous brillans de Vertus ,
 Grand dommage est que leur benoîte Race ,
 Ait disparu sans qu'on en voie trace ,
 Sinon parmi quelques Individus.

Dans mon Pais quand je vois tant d'abus ,
 Grande peur ai , tant j'en reste confus ,
 Qu'à contrepoil , on ne nous dise en face
 Utopiens.

Mais quand j'aprens d'autres Peuples les us !
 O par mon Chef , je reprends le dessus ;
 En Injustice , en Vices , en audace ,
 Presque par tout , je vois qu'on nous surpasse :
 Donc au prix d'eux , devons être tenus
 Utopiens.



EPIGRAMME *Sur un endroit des Causes célèbres.* T.VII. p. 229. Edit. de la Haie 1737.

QU'un Suisse épouse une Phriné ,
 Il fait la rendre honnête Femme ;
 Le François en est étonné ,
 Et dit , pestans au fond de l'Ame ,
 Sous quel Chien d'Astre suis je né ,
 Avant l'union conjugale ,
 Ma Femme étoit une Vestale
 Elle devient une Phriné ?

ORATIO



ORATIO GRATULATORIA

*De Concordia GENEVÆ restituta. Dicta statis
ACADEMIÆ GENEVENSIS Solemnibus Die
19. Maii, Anni 1738. à JACOBO VERNE-
TO, Ecclesiæ Pastore & Academiæ p. t. Rec-
tore. Genevæ Typis Pellissari & Soc.*

Cette Harangue fut prononcée devant l'Académie de Geneve, à la solennité des Promotions, le 19. Mai dernier, par Mr. VERNET, Recteur. Son Auditoire fut des plus nombreux & des plus Illustres. Les Seigneurs Représentans de ZURICH, les Sérénissimes Princes de SAXE - GOTHA, & D'ANHALT BERNBOURG furent du nombre des Etrangers de Distinction qui y assistèrent. Ce Savant s'est fait connoître si avantageusement dans la République des Lettres, qu'on ne peut attendre de sa Plume que des Productions dignes du Public; mais on ne sauroit douter en particulier du mérite de la Pièce Académique que nous annonçons, puisque la Vénérable Compagnie des Pasteurs & Professeurs, de cette Ville en a exigé l'impression, que la modestie de l'Auteur auroit voulu supprimer.

Ce Discours roule sur la Matière qui intéressoit alors le plus la République de Genève; c'est la Pacification des troubles, & l'heureux rétablissement de la Paix dans cette Ville. Il est dédié par l'Auteur, au Nom de l'Académie, à LL. EE. FRANCOIS, Comte DE LAUTREC, Plénipotentiaire de S.M.T.C. JEAN HOFFMEISTER, & JEAN GASPARD ESCHER, Représentans du Louable Canton de ZURICH; ISAC STEIGUER, & LOUIS DE WATEVILLE, Représentans de la République de BERNE.

On voit au dessous du Titre de cette Brochure une Médaille gravée, à l'occasion de la Paix, par le célèbre *Jean Daffier*. Il y a d'un côté une Couronne d'Olivier avec cette Inscription: *Dissidia Genev. composita Officiis & Arbitrio LUDOVICI XV. Regis Christianiss. & Helvet. Civitatum Tigurin. & Bernens. M.DCCXXXVIII.* Au Revers on voit la Paix & la Justice, & au milieu d'elles un Autel enflamé. La Paix tient un Rameau d'Olivier & la Justice, une Epée à la main droite, & une Balance à la gauche. La Discorde est terrassée & foulée à leurs piés. On lit autour *Salus Reipublicæ.*

Il faudroit transcrire le Discours en entier, & en donner une Traduction bien élégante, pour ne rien faire perdre des graces de l'Original. C'est dequoi nous ne saurions nous flater; ainsi nous nous bornerons à en tracer une idée, en rapportant quelques uns des principaux traits qu'il renferme.

Mr.

Mr. *Vernet* commence sa Harangue , en disant , que le retour de la Paix faisant le sujet des pensées & des Discours d'un chacun , il n'a pas hésité de choisir cette Matière, persuadé qu'elle seroit du goût de tous ses Auditeurs , puisque toute la Ville rétentissoit des louanges de la Concorde , qui venoit d'être rétablie. Il dit ensuite , que de la même Chaire qu'il ocupe , l'Illustre ALEX. MORUS avoit prononcé un Discours sur la Paix , & que Mr. JEAN ALPHONSE TURRETTIN y avoit aussi traité le même sujet. Ce que l'Orateur dit de ce célèbre Professeur est trop beau pour ne pas rapporter ses propres termes. Voici comment il s'énonce : *Idem argumentum ibidem facundius tractavit J. ALPH. TURRETTINUS, ante annum eheu ! nobis ereptus , cujus nomen sine encomio præterire nec me decet , nec si facerem vos feratis. Quantus enim Vir ille fuit ! Quàm splendidum istius Ecclesiæ & Academiæ decus ! quàm sagaci mentè ! quàm doctrinâ ! quò verborum pondere ! quàm scribendi AKRIBËIA &c. Ille litteratis omnibus desendus , nulli flebilior quam mihi.*

L'Orateur compare la Discorde au Mont *Ethna* , qui tantôt pousse des flammes avec violence , & qui tantôt paroissant en repos ne laisse pas cependant de jeter de la fumée & de se faire craindre. Il représente Genève prêt à périr , par la faute de ses Habitans , après avoir résisté aux ruses de ses Ennemis , &

s'être soutenüe jusques ici contre leurs efforts par un effet de la Bonté de Dieu. Il considère sa Patrie comme un Corps dont tous les Membres étoient atteints d'une Maladie mortelle , & dans l'intérieur duquel il n'y avoit aucun Remède. Telle étoit la situation de Genève ; mais le Remède est venu de dehors : Les Alliez de cette Ville, également puissans, généreux & bien intentionnés , ont d'abord taché par leurs Députés , d'adoucir les Esprits aigris : Ils n'ont fait attention au passé , qu'en vüe de prendre de sages précautions pour l'avenir. Il me semble, dit l'Auteur , que je vois la *Discorde*, (a) avec sa suite maudite , précipitée dans les Enfers d'où elle étoit sortie. La Justice & la Paix viennent de faire Alliance. Le Ciel commence à s'éclaircir ; les Nüages qui l'obscurcissoient sont dissipés , & Genève peut dire aujourd'hui de nouveau : (b) *Post Tenebras Lux.*

Mr. Vernet exhorte ensuite ses Compatriotes à prendre courage , à bannir la crainte , à essüier leurs larmes ! , & il veut que la joie soit publique. Il fait après cela l'Eloge de la *Concorde* : Il dit que rien n'est plus doux , ni plus desirable ; que sans elle tous les autres biens ne sont rien , & qu'on ne peut goûter aucun véritable plaisir. Il montre que les Etats ne sauroient subsister s'ils ne sont unis,

&

(a) Allusion à la Médaille de Mr. Jean Daffier.

(b) Après les Tenebres la Lumière. Ces Paroles sont le Devise de Genève.

& cite pour exemple les *Athéniens*, les *Carthaginois*, les *Romains* & les *Juifs*, dont les divisions intestines caufèrent la ruine. Il fait voir, au contraire, que, où la Concorde règne, là re-
gnent aussi l'abondance, la douceur de la Vie, la tranquillité & la force. A ce sujet il raporte une belle réponse d'AGESILAUS. Quelqu'un aiant demandé, pourquoi *Lacédémone* n'avoit point de Murailles; ce Prince montra ses Citoyens armés & parfaitement unis, & dit: *Voilà les Murailles de Lacédémone*; donnant à entendre par là que la Valeur & l'Union des Citoyens font la plus sûre défense des Villes.

En Orateur Chrétien, l'Auteur, après avoir montré les avantages de la Paix, veut qu'on remonte à celui qui est l'Auteur de ce grand bienfait, qui a témoigné si long-tems sa bonté envers eux, qui a éloigné l'orage dont ils étoient menacés. Il est juste, dit il, que nos Actions & nos Discours marquent la vénération que nous avons pour l'Être Suprême, & que nous l'invoquions, comme celui qui gouverne toutes choses, & comme le Protecteur de nôtre Ville. Ici, l'Auteur s'écrie avec DAVID, Ps. CXLIV. v. 15. *O que bienheureux est le Peuple duquel l'Eternel est le Dieu!*

L'Auteur ajoute qu'on doit aussi porter sa vûe, & marquer sa reconnoissance à ceux dont DIEU s'est servi pour rétablir la bonne harmonie dans Genève. Il dit, qu'entre les

Vertus Illustres de LOUIS XV. la Postérité comptera sans doute le grand Amour de ce Monarque pour la Paix , & l'envie qu'il a de la procurer au Monde entier. Ce Prince continue-t-il s'est souvenu qu'autrefois *Genève* n'a pas été ingrate ni inutile à ceux qui avant lui ont occupé le Trône de *France* : Il a voulu que cette Ville fut libre , tranquile , unie & heureuse : Quoi de plus grand , quoi de meilleur que de faire paroître sa Puissance par ses Bienfaits !

Dans l'Eloge de S. E. M. le Cardinal de FLEURI, Mr. *Vernet*, dit, que la Pourpre ne lui donne pas autant d'éclat que son équité, sa douceur, sa sagesse & son intégrité ; que la France est autant florissante sous son Ministère qu'elle l'ait jamais été ; qu'il procure la Paix à l'*Europe* &c. ; & il souhaite à ce Sage Ministre les plus longues années.

Il loue la pénétration, la prudence & la valeur de Mr. le Comte DE LAUTREC , & il lui applique ces Paroles d'*Horace*, *Carm. Lib. III. Od. 24.*

O quisquis volet impias,
 Cædes & rabiem tollere civicam,
 Si quæret Pater Urbium,
 Subscribi statuis, indomitam audeat,
 Refrenare licentiam,
 Clarus post genitis.

Il finit cet Eloge, en disant, que tant que *Genève* subsistera le Nom de LAUTREC y sera loué

loué & honoré. L'Auteur rend aussi justice au mérite de Mr. DE LA CLOSURE qui réside depuis très longtems à *Genève* de la part de S. M. T. C. mais nous nous étendrions trop en rapportant tous les beaux traits que ces Eloges renferment. Passons à ce qu'il dit des deux Cantons Alliés de *Genève*.

L'Orateur exprime les sentimens de gratitude que les démarches des Illustres Alliez de *Genève* excitent dans le Cœur de ses Conci-toïens. Depuis la fondation de la République, dit-il, ces généreux Alliez en ont eu un soin tout particulier. Ils l'ont éclairé de la Lumière de l'Evangile ; ils ne l'ont jamais abandonné dans ses dangers ; aucun Peuple n'a jamais eu des Alliez si prompts à les secourir, soit par leurs Conseils, soit par les étets. Par ce dernier bienfait ils s'attachent encore plus fortement la République. Il prie ensuite le Seigneur, de répandre sur ces Illustres Alliez les bénédictions & les faveurs qu'il a promis à ceux qui aiment la Paix ; de les conserver, de continuer à les faire fleurir, & en particulier d'en éloigner la Discorde & la Division.

L'Auteur s'adresse après cela à ses Conci-toïens, de tout Ordre. Il leur représente qu'il est de leur devoir de conserver la Paix, & de faire en sorte qu'elle soit stable. Il s'attache à leur persuader combien il est nécessaire de bannir de leur Cœur tout levain de Discorde,

de

de calmer les passions , de rejeter tout desir de vengeance , & de renouveler l'ancienne Amitié. Si le contraire arrive , *dit-il* , si quelqu'un parle ou agit par un motif de haine pour ce qui s'est passé ; si les Pères transmettent à leurs Enfans leurs inimitiés, la Discorde sera cachée à l'ombre de la Paix, ce sera un feu caché sous la cendre &c. Il détruit très solidement les excuses qu'on pourroit alléguer pour autoriser le desir de vengeance ; il donne en peu de mots les moyens dont on doit se servir pour les étoufer entièrement ; & il finit ce Paragraphe , en disant , que la haine doit être de courte durée ; mais que l'amitié doit être éternelle. Il fait voir que Genève ne peut pas contenir deux Peuples *. Il met devant les yeux de ses Concitoyens la beauté de leur Ville , sa réputation , la face riante de la Campagne , & sur tout leurs Eglises qui rétentissent de la Parole de DIEU. Il fait voir que si les *Paiens* ont sacrifié leur haine au bien public , quelle honte ce seroit pour les *Genévois* d'être pires que des *Paiens* &c.

S'il faut conserver quelque haine , poursuit Mr. *Vernet* , je vai vous montrer de quel côté on doit la tourner , & vous faire voir quels Ennemis vous avez à combattre : Ce sont l'orgueil, l'envie, le relachement , les débauches , la paresse &c. Si vous avés soin

de
* L'Auteur appelle deux Peuples les Citoyens divisés en deux Partis.

de chasser de tels Ennemis, la Paix sera éternelle. A cette occasion il s'écrie avec *Horace*,
LIB. III. Od. 24.

Quid Leges sine moribus ,
Vanæ proficiunt ?

Il représente aussi que les Sciences ont nécessairement dû languir, pendant leurs funestes Divisions; mais que les troubles étant cessés, elles doivent être cultivées de nouveau. A cet égard il compare *Genève* à un Astre, qui après avoir souffert une Eclipsé recouvre son brillant éclat.

L'Auteur conclut en demandant à DIEU, qu'il affermissé la Paix dans *Genève*; qu'il rende cette Paix stable & permanente; & que cette Ville soit célèbre, non par sa puissance & ses richesses; mais par la Concorde, & par son dévouement entier à Dieu. Il finit sa Harangue par ce beau Vers de *Virgile*, *ÆN.* Lib. XI.

Nulla salus Bello, Pacem te poscimus omnes.



LET:



LETTRES CABALISTIQUES,

Ou Correspondance Philosophique , Historique & Critique ; entre deux Cabalistes , divers Esprits Elémentaires & le Seigneur Astaroth. A la Haïe chez Pierre Paupie, deux Tomes 8^o. 1737. & 1738.

C Et Ouvrage que l'on vient de recevoir en Suisse, est de l'Auteur des *Lettres Juives*. Les deux Tomes, qui sont chacun de 240. pages, sans les Epitres & les Préfaces, contiennent LX. Lettres sur divers sujets. Cette Correspondance originale se fait entre deux *Cabalistes*, un *Silphe*, un *Salamandre*, un *Ondin*, un *Gnome*, & un *Diable*. L'Auteur, dans une Lettre au Libraire qui est à la tête, dit qu'il a trouvé ce précieux Recueil dans les vieux Manuscrits dont *Aaron Monceca* lui avoit fait présent, avant de s'en retourner à *Constantinople*. Après avoir fait voïager le Lecteur dans les principales parties du Monde avec *Monceca*, *Onis* & *Brito*, il dit qu'on ne fera pas fâché de faire une Course avec les Cabalistes, les Esprits Elémentaires & le Seigneur *Astaroth*, non seulement dans les Airs, dans le sein des Mers & des Rivières & dans le centre de la Terre ;

Terre ; mais même dans les Abîmes de l'Enfer. Il y a, dit-il, dans ces Païs là une infinité de choses très dignes de la curiosité des Mortels ; & les Voiages que l'on y fait sont également divertissans & instructifs. Ces Lettres ont paru en Feuilles séparées pendant l'Année 1737. & dans les commencemens de 1738. On en distribuoit deux par semaine, & le Public leur a fait un accueil très favorable. Le premier Tome est dédié, par le prétendu Traducteur de ces Lettres au Silphe *Oromasis*, & le second au Seigneur *Astaroth*, qui sont deux des Correspondans. Il débute ainsi dans l'Épître à ce dernier : *Je ne crois pas que jusques à ce jour, Personne se soit avisé de dédier un Livre au Diable, pas même aux fameux Asmodée votre Confrère le Diable boiteux. Mais je vous ai de si grandes obligations, Seigneur Astaroth, qu'en vérité je serois le plus ingrat des Hommes, si je ne vous témoignois ma reconnaissance. Vous m'avez servi si utilement, & vous avez si bien figuré dans mon Ouvrage que beaucoup de Gens prétendent que vous en êtes le Personnage le plus intéressant &c.* Il faudroit entrer dans un trop grand détail, si l'on vouloit indiquer tous les Sujets que ces Lettres renferment. Ce que l'on vient de dire en gros peut suffire pour exciter la curiosité des Lecteurs, qui connoissent déjà le stile de l'Auteur par les *Lettres Juives*. La Critique donne beau-

beaucoup de sel à cèt Ouvrage, & il est très instructif par le ridicule qu'il jette sur les Erreurs, & sur les Vices. Il n'y a que ceux sur qui ces Correspondans originaux s'égaient, qui, ne seront pas Partisans de l'Ouvrage; & qui, comme l'Auteur le dit dans son Epître à *Astaroth*, voudroient voir leurs Censeurs à tous les *Diabes*. Pour que nos Lecteurs puissent encore mieux juger du stile & du mérite de cet Ouvrage nous donnerons ici quelques traits traits des premières Lettres.

La première Lettre est écrite par le Gnome *Salmanakar* au Sage Cabaliste *Abukibak*. Voici comment elle commence.

„ Toujours attentif, *Mon cher Abukibak*, à
 „ t'instruire de ce qui se passe dans nos De-
 „ meures souterraines, je croirois manquer à
 „ mon devoir, si je ne t'aprenois une Avan-
 „ ture qui y a causé pendant quelques jours
 „ des troubles considérables.

„ Un Gnome, qui s'étoit laissé toucher par
 „ les charmes d'une jeune *Parisienne*, résolut
 „ de se rendre visible à la Belle qui l'avoit
 „ charmé. Mais, croiant qu'il devoit aupa-
 „ ravant examiner sous quelle forme il seroit
 „ plus certain de lui plaire, il étudia le Ca-
 „ ractère de sa Maitresse, & découvrit sans au-
 „ cune peine, que son Cœur renfermoit tou-
 „ tes les Passions; l'Ambition, & l'Avarice le
 „ dominant néanmoins sur toutes les autres.

„ Le

„ Le Gnome en fut surpris & resta fort em-
 „ barassé. Si je m'offre, dit-il, à la belle Lucin-
 „ de, (c'étoit le nom de la Parisienne) sous
 „ la figure d'un jeune Seigneur, sa Vanité sera
 „ flatée ; mais je ne pourrois contenter son Aua-
 „ vice, sans sortir du Caractère que je veux
 „ feindre. Rarement un Duc & un Marquis
 „ paient bien chèrement les faveurs de l'Amour :
 „ & ma profusion ou mes riches présens, pour-
 „ roient faire douter de la grandeur de ma Nais-
 „ sance. Si j'emprunte la ressemblance d'un
 „ Fermier-Général, Lucinde rougira des Biens
 „ dont je la comblerai, & sa fierté sera blessée,
 „ que ses faveurs ne soient païées, que par des
 „ Trésors arrachés à des Peuples infortunés.

Pour sortir de cet embarras, le Gnome réso-
 lut de s'offrir à sa Maitresse sous la figure d'un
 riche Prélat. „ Je réunirai par là, dit-il, tou-
 „ tes les qualités qu'il faut pour plaire à ma bel-
 „ le Parisienne. Les Noms fastueux de Gran-
 „ deur, d'Illustrissime, de Monseigneur, au-
 „ ront des charmes pour sa Vanité. Les Revenus
 „ d'un grand nombre de Benéfices autoriseront
 „ mes largesses, & elles seront d'autant mieux
 „ reçues, que ma discretion, atachée nécessairement
 „ à mon Caractère, sera un Garant assuré qu'elles
 „ ne seront jamais connues dans le Public.

„ Le Gnome, satisfait de son dessein, ne
 „ songea plus qu'à l'exécuter. Il s'établit à
 „ Paris, prit grand nombre de Domestiques,

&

„ & loüa un Hôtel superbe. Tout aussi tôt
 „ beaucoup d'Abez, attirés par l'odeur de sa
 „ Cuisine, s'empresèrent de lui faire la Cour :
 „ les Poetes firent des Vers à sa loüange, &
 „ plusieurs Membres de l'*Académie Française*
 „ lui ofrirent leur Voix, pour le nommer à
 „ la premiere Place qui vaqueroit parmi eux.
 „ Le *Gnome* remercia ces Messieurs de leurs
 „ ofres, & répondit, qu'il ne croioit point
 „ mériter cet honneur, ni posséder les Ta-
 „ lens qui conviennent à un *Académicien*.
 „ Mais, les Fils d'*Apollon* lui firent compren-
 „ dre qu'on étoit toujours assés Savant lors
 „ qu'on étoit excessivement riche. . . . Tous
 „ ces Discours ne firent aucune impression
 „ sur le *Gnome*. Il n'avoit pas fixé son sé-
 „ jour à *Paris*, pour s'amuser à décider de
 „ la durée d'un mot : Il vouloit des Actions,
 „ & non pas des Paroles. C'étoit *Lucinde*
 „ qu'il cherchoit, & non de vains honneurs
 „ qui lui eussent été à charge. Il pensa donc
 „ serieusement à s'introduire auprès d'elle, &
 „ à lui déclarer sa passion. La chose étoit
 „ assés embarrassante ; car le Décorum attaché
 „ à la Prélatrice l'obligeoit à mille bienséan-
 „ ces gênantes. Si un Prélat a de grands a-
 „ vantages pour réduire un Cœur lorsqu'il
 „ peut s'expliquer librement, il a aussi bien
 „ des peines à essuier avant de parvenir à ce
 „ point. Le *Gnome* n'osoit aller rendre vi-
 „ site

„ fite à *Lucinde*, n'ayant aucun prétexte ,
 „ pour autorifer une pareille démarche. Il
 „ ne favoit comment s'y prendre , pour la
 „ prier de venir chez lui. De quelle excuse
 „ eut - il pû se servir ? Sa Belle auroit peut
 „ être été piquée , qu'il l'eut regardée com-
 „ me une de ces Beutez faciles, chez qui le
 „ Rendez-vous précède la Déclaration.

„ Dans cette fâcheufe situation , il eut re-
 „ cours à un Abé , sur lequel la bonne chère
 „ de fa Table lui avoit aquis un pouvoir ab-
 „ folu. *Je veux*, lui dit - il , *vous confier un*
 „ *Secret. Je fais plus : j'exige que vous me*
 „ *serviés dans un deffein que j'ai formé. Aussi*
 „ *vous promets - je que vos soins seront ample-*
 „ *ment récompensés , & que ma libéralité surpas-*
 „ *sera vos espéances.* A ce Discours , l'avide
 „ Abé sentit une joie inexprimable , & crût
 „ être déjà nanti de quatre ou cinq Bénéfi-
 „ ces. *Votre Grandeur*, dit - il , *n'a qu'à par-*
 „ *ler. Elle doit être persuadée que je suis tou-*
 „ *jours prêt à exécuter ses Ordres.* Sur cette
 „ protestation le Gnome n'hésita plus à lui
 „ découvrir son Secret. *Vous ne pouvies*, lui
 „ répondit le nouveau Confident , *vous a-*
 „ *dresser à quelqu'un qui fut plus capable de*
 „ *faire reussir vos Projets ; car , j'ai de merveil-*
 „ *leux Talens pour bien remplir l'Emploi dont*
 „ *vous me charges.* Si j'avois vécu sous un au-
 „ tre Règne , je n'aurois pas désespéré de parve-

„ nir aux plus hautes Dignités. Mais malhen-
 „ reusement , nous sommes dans une maudite con-
 „ joncture , où l'Art de conduire adroitement une
 „ Intrigue amoureuse donne à peine de quoi sub-
 „ sister à ceux qui s'en mêlent. Hélas ! que
 „ sont devenus ces tems heureux , où des quali-
 „ tés bien moindres que les miennes élevoient un
 „ Cuisire de Collège au Rang le plus distingué ,
 „ & le rendoient digne d'être honoré de la
 „ Pourpre Romaine ? Mais je dois mettre fin à
 „ mes regrets , puis qu'enfin la Fortune me pré-
 „ cure le bonheur de vous être utile. Laissez-
 „ moi faire ; vous serez heureux dans peu de jours.
 „ L'Abé tint sa Parole , & manœuvra si pru-
 „ demment , que le Gnome fut Possesseur de
 „ la belle Lucinde. Le Gnome la combla de
 „ Richesses ; & les Diamans les plus précieux ,
 „ que nous gardions dans nos Demeures , en
 „ étoient tirés pour contenter sa vanité. Pen-
 „ dant quelques Mois le Gnome jouit d'u-
 „ ne félicité parfaite ; & il espéroit qu'elle du-
 „ reroit encore long-tems , lorsque tout à
 „ coup sa fortune changea. Sa Maitresse
 „ devint inconstante , & dès que son Avari-
 „ ce fut rassasiée par les Trésors , elle se dé-
 „ gou'a d'un Amant qu'elle n'avoit écouté
 „ que pour s'enrichir. Le Gnome fut d'abord
 „ fâché de la perte d'un Cœur qui lui avoit
 „ été précieux : mais il prit enfin son par-

„ ti, & retourna dans le séjour de ses Con-
 „ frères.

En y arrivant, il fit le récit de ses Aventures, & plusieurs Ames, qui y étoient attentives, les trouvèrent assés singulières. Celle du Pape CLEMENT VII. voulut plaisanter le *Gnome*, sur le mauvais usage qu'il avoit fait de ses Richesses. Le *Gnome* lui répondit avec vivacité. La Dispute s'échaufa & devint des plus plaisantes. Un grand nombre de Lecteurs seroient sans doute curieux de divers traits satiriques qui y sont renfermés; mais nous étant déjà trop étendus, nous les renvoions à l'Ouvrage même.

La deuxième Lettre est d'*Astaroth* au Cabaliste *Abukibak*. Elle contient divers traits curieux, & entr'autres un Dialogue plaisant entre le P. *Guignard*, Jésuite, condamné à la mort par le Parlement de *Paris*, sous le Règne de HENRI IV. & le fameux Voleur *Cartouche*.

La troisième est écrite par l'*Ondin Kakuka* à *Abukibak*. Elle parle des Ecrivains de *Port-Royal des Champs*, qui suivant lui, font leur séjour dans le fond de l'Océan, avec les aimables *Ondins*. Ils sont condamnés à boire tous les jours dix huit Pots de Thé Élémentaire. Cette Boisson sert à temperer l'ardeur immodérée de ces bilieux Théologiens. L'*Ondin Kakuka* fait un récit curieux de ce qui se

passa lors qu'ils effuièrent leur condamnation, & que l'Âme du fameux ARNAULD s'éleva jusqu'à la Région des *Salamandres*, pour y entendre prononcer l'Arrêt de son Destin, qui le relègua dans le sein des Mers jusqu'au jour du Jugement universel, de même que *Pascal*, *Nicole* &c. Ce dernier s'étant donné le nom de *Wendrok* sur la Terre, & aiant feint d'être Allemand, on lui ordonna de boire comme une Âme Allemande.

La Lettre quatrième est du Cabaliste *Abukibak* à son Disciple *Benkiber*. Il l'instruit des Mystères les plus grands & les plus augustes de la Cabale. Il lui dit que tous les Elemens sont habités par différentes sortes d'Esprits; que la Région du Feu est le séjour des *Salamandres*; que les *Silphes* voltigent dans les Airs; que les *Gnomes* sont les Gardiens des Trésors renfermés dans le Centre de la Terre; & que les *Ondins* vivent dans le sein des Mers & au fond des Rivières. Ce qu'il dit de l'Union & du commerce de ces Esprits avec les Sages est très curieux. Un Cabaliste doit renoncer à tout commerce sensuel avec les Femmes, & choisir quelque belle *Silphide*, ou quelque *Nymphe* aimable pour son Epouse. L'Histoire de la *Pomme d'Adam*, suivant ces Sages, est une Métaphore de la Langue Sainte. Si Adam, disent-ils, n'eut pas désobéi à l'Ordre de ne point toucher à Eve; & qu'il se fut

conté de tout le reste des Fruits du Jardin de Volupté ; & de toutes les beautés des Nymphes & des Silphides, le Monde seroit peuplé d'Hommes plus parfaits, & qui auroient été heureux &c.

La cinquième Lettre, écrite par *Astaroth* au Sage *Abukibak*, contient le récit d'une Dispute entre le P. MARIANA, Jésuite, & SPINOSA.

La sixième renferme encore divers traits historiques & intéressans sur les Mystères de la Cabale: Elle est d'*Abukibak* à *Ben-kiber*. Mais en voila suffisamment pour intéresser les Curieux, & les engager à recourir à un Ouvrage, qui les satisfera pour le moins autant que les *Lettres Juives*. On le trouve à acheter chez les Distributeurs du *Mercuré Suisse*, à raison de 12. sols le Volume.



A U X E D I T E U R S
DU JOURNAL HELVETIQUE

Sur l'Ouvrage intitulé: *Defense de la Religion, tant Naturelle que Révélée &c.*

Messieurs,

Vous n'ignorez pas que nous sommes dans des tems malheureux, où les Ennemis

mis de la Religion se multiplient tous les jours. Leur nombre est grand par tout; mais il ne se déclare nulle part avec moins de ménagement qu'en *Angleterre*. Et comme ceux qui se sont engagés dans ce mauvais parti, ont publié divers Livres, dans ce Roiaume, qui attaquent la Religion, c'est aussi de ce même Pais que sont venues les Défenses les plus excellentes de cette Religion.

Rien ne peut être plus agréable à ceux qui aiment la Vérité, que le Recueil qu'on vient de donner au Public, des Extraits de tous les Sermons faits à *Londres*, pour la Lecture établie par le célèbre ROBERT BOYLE, qui ont été imprimés en *Anglois*, l'Année dernière. Ceux de M^r. CLARKE & DERHAM, qu'on a vû en entier en François, doivent avoir formé un préjugé avantageux pour tous les autres Ouvrages de cette espèce, qui n'avoient point encore été traduits. Si cette traduction a plû infiniment à tous les Connoisseurs, ils n'auront pas moins lieu d'être satisfaits de celle du Recueil qui s'imprime actuellement à la *Haïe* chez Mr. *Paupie*, en 6. Volumes 8^o. puis qu'elle est du Savant Mr. ARMAND DE LA CHAPELLE, si connu, & par la bonté de ses Ouvrages, & par la force de son stile. Dans le premier Tome qui vient de paroître, on trouve l'Extrait des Discours de quatre Savants distingués, fait par le célèbre Docteur GILBERT

BERT BURNET. Ils sont dépouillés de tout ce qui a l'air de Sermon. Ce sont comme me autant de Differtations ou Traités.

Le premier, intitulé *Réfutation de l'Athéisme*, est du Docteur BENTLEY. L'Abréviateur *Anglois*, a partagé cette Pièce en quatre Parties principales, qu'il appelle *Propositions*. Mr. Bentley montre, dans la première, que le parti de l'Athée est contre toutes les Loix du bon-sens. Il fait voir, dans la seconde, que l'immaterialité de l'*Ame* prouve l'existence de DIEU. Il prouve la même Vérité, dans la troisième Partie, par la Structure & l'Origine du Corps humain. Il démontre enfin, dans la quatrième, l'existence de Dieu, par la contemplation de l'origine & de la disposition du Monde inanimé.

Le second, qui a pour titre, *Démonstration des Messie*, a pour Auteur l'Evêque KIDDER. Il est divisé en trois Parties, outre une Introduction. L'Auteur soutient, dans la première, que les Juifs sont obligés en Conscience de recevoir l'Évangile, par les mêmes principes qui les font adherer à MOÏSE. Il développe, dans la seconde Partie, les sources de l'Incrédulité des *Juifs*. Il combat, dans la troisième & dernière Partie, les prétextes que les *Juifs* allèguent pour servir d'excuse à leur Incrédulité.

Le troisième est, *L'Idée générale de la Révélation*, par l'Evêque WILLIAMS. Cette Pièce

ce contient quatre Parties, avec une Introduction. Dans la première, l'Auteur montre ce que c'est que la Religion révélée. Il établit, dans la seconde, la certitude d'une Religion révélée. Il montre, dans la troisième l'Ordre que DIEU a suivi, pour donner la Révélation. Il prouve, dans la quatrième, que la Révélation a été portée à sa dernière perfection dans l'Évangile.

Le quatrième & dernier Discours de ce premier Tome, est, *La certitude & la nécessité d'une Religion en général*, par l'Évêque GASTRELL. Il est divisé en VII. Sections, précédées d'une Introduction. La 1^{re}. traite de l'Homme; la 2^{me}. de DIEU, de son Existence & de ses Perfections. Dans la 3^{me}. l'Auteur déduit, des Relations qu'il y a entre DIEU & l'Homme, la nécessité & la certitude d'une Religion. Dans la 4^{me}. il fait voir que le Parallèle de l'Irréligion avec la Religion, sert de preuve à la certitude de cette dernière. Dans la 5^{me}. il examine les raisons ou les prétextes de l'Irréligion. Il développe dans la 6^{me}. les vraies causes de l'Incrédulité. Il propose dans la 7^{me}. quelques Réflexions générales sur la différence de l'Athéisme & du Déisme.

Il est certain que Mrs. *Bentley*, *Williams* & *Gastrell*, qui ont défendu la Religion & attaqué directement les Incrédules, ont traité cha-

cun

cun leur Matière avec toute la force de raisonnement , & toute l'évidence possible. On peut même défier hardiment le Deïste le plus habile , de répondre quelque chose de raisonnable à ces Illustres Défenseurs de la Religion. Mr. *Bentley* , en suivant la Philosophie de *NEWTON* , a détruit d'avance tout abus énorme que quelque nouveau *Lucrece* seroit tenté d'en faire en faveur de l'Incrédulité , comme *Spinoza* l'avoit fait à l'égard de la Philosophie de *DESCARTES*.

La *Démonstration de Mr. KIDDER sur le Messie* , est l'une des plus fortes qui ait jamais paru contre les Juifs. Si les Savans de cette Nation lisoient de pareils Ouvrages , il n'est pas concevable qu'ils ne revinssent au moins de leurs préjugés , & qu'examinant ensuite l'Evangile avec un Esprit tranquile , ils y trouveroient des motifs assez puissans pour le recevoir.

Il en arriveroit autant à ceux qui affectent le nom de Deïstes , s'ils pouvoient lire ce Recueil de sang froid , & en mettant à part les préjugés qu'ils se sont formés volontairement.

Ceux qui aiment la Religion y trouveront de nouvelles raisons , pour s'afermir de plus en plus dans le bon & sage parti dont ils ont fait choix.

Voilà , *Messieurs* , quelques petites Remarques sur une première lecture du Tome qui
vient

vient de paroître en François de l'excellent Ouvrage dont on enrichit le Public. Ceux qui en feront l'acquisition auront lieu de bénir DIEU d'avoir mis au cœur de ceux qui nous en donnent aujourd'hui la Traduction, le dessein louable de répandre un Livre qui ne peut que contribuer très efficacement au bien de la Religion. Je suis &c.

N. le 30. Juin 1738. B*****.

LE Jugement avantageux qu'un Philosophe Chrétien vient de porter, dans la Lettre, ci dessus, du *Traité de la Religion Naturelle & Révélée* est d'un très grand poids; ainsi tout semble concourir à répandre cet excellent Ouvrage. Mr. *Paupie*, Libraire à la *Haie*, qui en a fait faire la Traduction, de l'*Anglois*, & qui donne cette première Edition, aiant pris qu'on vouloit la contrefaire, à mesure que la sienne paroîtroit, a formé le dessein, pour empêcher les Contrefactions, de diminuer le prix qui avoit d'abord été indiqué, & de donner cet Ouvrage à ceux qui souscriront entre ci & le 1^{er} Octobre prochain, à raison de 20. So's le Volume, & même de faire jouir les Souscrivans de toutes les douceurs qu'ils pourroient trouver ailleurs. Ce premier Tome est un Octavo de 508 pages, sans la Table. L'impression est sur beau Papier & en Caractères d'une grosseur

leur convenable , & cette Edition à plusieurs avantages que d'autres ne sauroient avoir , quand ce ne seroit que celui d'être revue & corrigée par le célèbre Mr. ARMAND DE LA CHAPELLE , qui en est le Traducteur. On peut souscrire à Berne chez Mrs. Wagner & Des - goutes , à Lausanne chez Mr. Martin , Lib. , à Genève chés Mr. Gabriel Aubert , & dans toutes les Villes de Suisse , chez les Distributeurs du *Mercur*. On délivrera les Exemplaires franco dans les endroits où on aura souscrit , & les Volumes suivans paroîtront toujours en Suisse , avant qu'ils soient sous la Presse de ceux qui voudroient les contrefaire.

N E U F C H A T E L.

MR. DE MONTMOLLIN , Professeur en *Belles - Lettres*, prononça le 19. de ce Mois son Discours Inaugural , en présence du MAGISTRAT , de Messieurs les Pasteurs & Professeur , des Etudians & d'une nombreuse Assemblée. Il roula sur la nature des fonctions d'un *Professeur en Belles Lettres* ; sur les qualités qu'il doit avoir ; & sur la Méthode qu'il doit observer. On pourra en parler plus amplement ci après. Nous renvoions aussi à un autre Mois la suite des Fragmens de *Lucerne* , & diverses Pièces de Littérature , qui ne peuvent entrer ce Mois ci , faute de place.

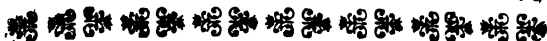
L O G O -



LOGOGRIPHE.

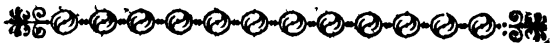
Six Membres , quatre pieds font voir également ,
 Ma qualité , mon nom , & mon foible talent ;
 Que je suis grand Coureur , & de légère mémoire :
 Voila par abrégé des traits de mon Histoire.
 Mon chef au Volatil est de nécessité ,
 Ma fin ? Pour la Musique on voit l'utilité .
 Trois pieds avec mon Chef marquent Ville & Village ;
 Retranche le dernier , je loge au bas Etage .
 Du tout raie le trois , on verra mon emploi ,
 Les Docteurs , les Marchands , tous ont besoin de moi .
 Tranche à présent le Cœur , je bannis l'ignorance ;
 Autrement d'Apollon j'exprime la Science .
 En suprimant le Chef je présente à tes yeux ,
 La triste passion d'un Homme furieux .
 Coupe de mon entier , un , trois , autre figure ,
 Qui fait confusion à l'humaine Nature ;
 De ceci ne prenant que deux , quatre avec trois ,
 Je suis rampant & sers aux Vêtemens des Rois .
 Trois , un , deux avec six , Lecteur , je suis Prophète .
 Un deux , trois , cinq & six , j'ai conservé la tête ,
 D'un , qui prit , malgré lui , gîte chez un Poisson .
 Un , quatre , cinq , six ; quoi ? refrain d'une Chanson .
 C'en est assés Lecteur , j'acheve mon Ouvrage :
 Fais à présent le tien , si ce plaisir t'engage .





E N I G M E

QUoi qu'on me foule aux pieds , Lecteur , je suis toû jours
 D'une utilité sans féconde ;
 Et lorsque le Flambeau du Monde ,
 Dans l'Océan borne son cours ,
 C'est alors qu'aux Mortels je suis d'un grand secours.
 MARS a besoin de moi dans le Siècle où nous sommes ;
 C'est par moi qu'il détruit tant de superbes Tours.
 Et qu'il répand le sang de tant de milliers d'Hommes.
 On me voit dans les Champs , & dans tout l'Univers ;
 Et l'on peut me trouver jusques au fond des Mers.



A U T R E E N I G M E

DU repos des humains , implacable ennemie ,
 J'ai rendu mille Amans envieux de mon sort.
 Je me repais de sang , & je cherche ma Vie ,
 Dans les bras de celui qui recherche ma Mort.



LE Mot de l'Egnime du Mois de Mai est
 P A L A I S .





T A B L E

Lettre sur l'Origine des Sacrifices.	487.
Principes du Droit Naturel sur le Gouvernement.	513.
Replique à la Lettre contre les Apologistes de Mr. Wolff.	519.
Particularitez concernant la Societé des Francs-Massons.	533.
Rélation Apologique & Historique de cette Societé.	534.
Portrait en Vers des Francs-Massons.	548.
Rondeau & Epigramme.	550.
Harangue prononcée à l'Acad. de Genève, sur le rétablissement de la Paix.	551.
Lettres Cabalistiques.	560.
Lettre sur le Traité de la Religion Naturelle & révélée.	569.
Discours Inaugural du Prof. en Belles Lettres à Neuch.	575.
Logogrighe.	576.
Enigmes.	577.

E R R A T A

- Merc. de Mai, à l'Article de France, sur l'âge de Mr. de Roquetaure p. 150. l. 4. 42me. année, lisés 82.
- Journal Helv. de Mai P. 425. à la 5me. ligne de la 3me. Epigramme, De certains Prudes-Pallas; lisés De certain Prude-Pallas.
-

A V I S

Il se fait une troisième Loterie à HANAU, en faveur des Pauvres de l'Eglise Wallone. Le gros Lot est de 1000. Florins: Il y en a un de 500. un de 300. deux de 200. cinq de 100. &c. Il n'y a que deux Billets blancs contre un bon. Le Billet coute un Risdaler, soit quinze Piccettes: On en peut avoir à Neuchatel.



PANACEE UNIVERSELLE

LE Sr. Jean Louis Renaud, Chimiste de Rochefort, au Comté de Neuchâtel, aiant travaillé depuis 25. ans à des Recherches Chimiques, a decouvert enfin & conduit à sa perfection la PANACEE qu'il anonce au Public. Ce Remède universel a des propriétés admirables. Il entre dans toutes les Veines où le Sang peut être infecté par quelque humeur ou infection que ce puisse être, & en purifie entièrement la Masse. Il cuit doucement les humeurs, nétoie les Entrailles, & ôte d'une manière naturelle la cause des Maladies. Il ouvre toutes les Obstructions; tant du Foie, de la Rate, du Pancras, que du Mesentrère & de quelqu'autre partie du Corps que ce puisse être; & il les purifie aussi. Il ne touche rien au bon Chyle, comme font les autres Remèdes purgatifs, & il n'évacue simplement que ce qui peut être nuisible. En corrigeant la Masse du Sang & chassant la corruption, cet excellent Remède est cause que la Nature se fortifie de jour en jour, & que l'on jouit d'une santé parfaite. Il agit & purge le Corps humain suivant le tempéramment d'un chacun, & les humeurs qu'il rencontre. S'il est besoin de vomissement, il ne manque pas de faire son effet; mais doucement & sans violence. S'il est nécessaire de purger par les Selles, il le fait benignement. Souvent il purge par les Urines & par les sueurs; & quoi qu'il agisse avec certaines Personnes d'une manière presque imperceptible, il ne laisse pas que de les rétablir entièrement.

L'Auteur par le moyen de sa Panacée a fait tout récemment des Cures admirables. On en indiquera ici quelques unes, dont il peut produire des témoignages authentiques. Il a guéri diverses Maladies Chroniques; des Ulcères aux Jambes, qui duroient de puis plus de 20. ans; des Maladies froides, telles que les Ecrouelles; toutes sortes de Fluxions en quelle partie du Corps que ce soit; des Hidropisies & des Paralysies les plus formées; des Coliques & de dangereux Miserere, dont les Personnes avoient des tumeurs de la grosseur du poing au bas du Ventre.

Cette Panacée a emporté diverses Migraines & plusieurs Vertiges, avec une prise seulement. Il n'y a point de Fièvres de quelque nature qu'elles soient qu'elle n'eniève dans
la

la seconde ou troisième prise , quand même elles sont accompagnées de Pleurésies. Elle ne souffre aucune Vermine dans le Corps ; elle tue & chasse les Vers ; elle apaise en peu de tems les suffocations de Matrice ; & c'est un puissant & incomparable Diuretique pour détruire la Gravelle. C'est outre cela un Sudorifique immanquable pour les grandes Maladies ; & tout ce qu'il y a de plus invétéré cède à son efficacité. On s'est servi aussi dernièrement au Pais de Vaud & ailleurs , de cette Panacée , dans les Petites Vèroles , avec beaucoup de succès. L'Auteur de ce Remède peut faire confier , que plus de 2000. personnes de tout âge & de tout Sexe , atteintes de différentes Maladies , plusieurs même abandonnées des Médecins , ont été parfaitement rétablies par la vertu de cette Panacée.

Ce Remède n'a ni gout ni odeur , & il est très facile à prendre , soit dans un Opiat , dans du Bouillon , du Thé , du Vin ou de l'Eau. La prise est de trois grains. Ceux qui sont d'un temperament fort peuvent en avaler six grains ou deux Pâquets , sans que la double ou même la triple Dose puisse les incommoder en aucune façon ; mais il faut observer de prendre des Bouillons ou du Thé de quart d'heure en quart d'heure , & de ne point manger qu'il n'ait entièrement fait son effet. Il peut se transporter par tout & se conserver sans se gâter.

On trouvera cette Panacée à MOUDON chez Mr. le Capitaine LEAUTIER.

